

SOMMAIRE

Analyse bibliographique du discours de développement dans le monde occidental.

(1990)

H. ILBERT

INTRODUCTION	3
I - RECIT	6
II - FICHES BIBLIOGRAPHIQUES	18
III - CHRONIQUE	92



Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier de la Fondation pour le Progrès de l'Homme et grâce à une participation active de SOLAGRAL et de l'équipe de recherche du GEI-INRA. Nous remercions tout spécialement M. F. Lerin, M. M. Marloie et Me. L. Tubiana pour leurs réflexions et leurs contributions. La "récit" sur le développement a pu être réalisé grâce aux travaux de recherche en Economie Internationale menés par Me. Tubiana et la "chronique des ONG" a été réalisée grâce aux apports de M. M. Marloie.

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, which is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Vertical text or markings along the right edge of the page, possibly from a binding or adjacent page.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Au départ, cette synthèse bibliographique sur le développement avait une double composante : d'une part, il s'agissait d'approfondir l'analyse du discours de développement dans le monde occidental, d'autre part il fallait donner les éléments de distance nécessaire à ceux qui étaient engagés dans l'action immédiate.

Pour mobiliser les connaissances et lutter contre le cloisonnement des savoirs, il fallait sélectionner les sources et les organiser par rapport à un axe de recherche.

Ce travail de lecture, de sélection et de réflexion s'est réalisé progressivement en ayant l'ambition de mettre en perspective les temps forts du savoir et sa cristallisation en une institution de développement.

Cependant l'analyse bibliographique supposait également l'informatisation de fiches de lecture. Cette démarche supplémentaire, nous a conduit à mener une réflexion sur l'organisation logique et physique des "objets" informatiques.

Une piste informatique :

Nous proposons ici une "piste" qui pourrait être suivie ultérieurement sur d'autres supports informatiques. Cela supposerait évidemment l'utilisation d'autres logiciels, permettant de combiner les approches documentaires de bases de données avec les approches "hypertexte" ou "hypermedia". Ce cheminement ne peut donc pas être visualisé dans un document écrit, mais la logique est la suivante :

– Tout d'abord, un récit, un scénario général. On pourrait imaginer que ce scénario inclut des modèles, cartes ou des images qui servent d'"ossature" visuelle pour désigner les textes. Dans tous les cas de figure, ce récit doit être structuré. C'est lui, qui donne le point de vue.

– Puis viennent les fiches qui peuvent être appelées au cours du récit (un mot en gras ou une partie d'image peut désigner un lien particulier avec telle ou telle fiche). Les fiches apparaissent alors à l'écran ou sur une partie de l'écran. De la sorte, le récit principal devient référencié : les résumés sont là pour indiquer ce à quoi il était fait allusion. Mais l'allusion déploie sa logique. Logique des résumés d'une part ; logique des commentaires d'autre part qui indiquent de nouvelles pistes (conjoncture ou courant de pensée dans lequel s'inscrit cette référence, appréciations etc...).

– Enfin, viennent les liens que l'on établit notamment à partir des commentaires des fiches. Ce sont eux qui peuvent renvoyer si besoin est à d'autres séries : chronologies, visualisation rapide de l'évolution d'un espace, données statistiques, etc... Ces séries peuvent être directement interrogées par un utilisateur en fonction des mots-clés. Là, point n'est besoin du récit ou du regard subjectif. L'extériorité est retrouvée.

Ainsi conçu le "stockage" des données ou des informations n'est plus dissocié des cheminements de la pensée. Il ne s'agit plus d'une base de données dans le sens classique du terme. Les textes, les références sont mises en perspective : un récit ordonne. Parfois, il renvoie à certains auteurs, à certaines réflexions. Pris dans des réseaux de sens, et non point dans des hiérarchies d'index, les résumés des fiches sont organisés en fonction de ce qu'elles signifient ; les commentaires (directement accessibles par index alphabétique) fournissent d'autres moyens de réfléchir .

Plan d'ensemble :

Pour donner une idée concrète de cette organisation possible, nous avons donc choisi d'organiser cette synthèse bibliographique en trois parties.

1 – Le récit, tout d'abord, dont la composition a été menée indépendamment de la réflexion informatique. Il s'agissait pour nous d'avancer sur l'analyse du développement. De là, un récit "sérieux" présentant des hypothèses et trois axes de travail :

- Volonté de rendre visible les *relations internationales* qui se déforment et qui tracent des configurations particulières de l'histoire.
- Idée de relativiser les interprétations en fonction des enjeux de pouvoir, des *territoires actifs*.
- Enfin, idée de déceler les dynamiques pouvant agir à des vitesses variables et susceptibles de *fractionner les modèles*.

2 – Puis, les **fiches bibliographiques** avec leurs résumés et leurs commentaires. Pour la commodité de lecture, elles sont organisées en fonction des trois chapitres précédents (les relations internationales, les territoires actifs, le fractionnement des modèles). Cette structuration a surtout été prévue pour l'édition "papier".¹

Ces têtes de chapitre sont très larges. On trouve donc des fiches très distinctes dans chaque chapitre, mais elles sont toutes organisées par séries. En règle générale, la plupart des fiches portent sur des textes qui contribuent soit à définir l'espace politique du développement, soit à donner des références précises des transformations en jeu.

- Dans le chapitre "relations internationales", on trouve une série de fiches sur la théorie du langage et de l'économie. Cette première série privilégie l'approche économique, car cette discipline scientifique domine le champ théorique et pratique du développement. Ainsi, les analyses en termes d'étapes de croissance, de processus ou de structure du développement ont contribué à la formation d'écoles de pensée et de groupes politiques.

Les scénarii de croissance, de conflit ou de déconnexion tels qu'ils sont analysés par des générations d'économistes s'inscrivent dans l'histoire de l'intégration internationale des Etats. Le lien des disciplines scientifiques avec les appareils d'Etat nationaux ou internationaux est déterminant. Les scientifiques participent d'"unités actives" et sont sollicités pour gérer les contraintes externes (service de la dette, recettes d'exportation...) et les contraintes internes (revenus, chômages..).

Aussi, une autre série de fiches est-elle centrée sur les institutions de l'ONU, plus particulièrement la Banque Mondiale et le GATT (General Agreement on Tariff and Trade). Ces institutions sont considérés comme un des "piliers" du développement et des relations internationales, où convergent les acteurs et discours.

- Dans le chapitre "Territoires Actifs", toutes les fiches portent sur les Etats Unis. En effet, ce pays a joué un rôle majeur dans la régulation des échanges et des politiques internationales depuis la guerre. "Gendarme" du monde, il porte pour partie, la charge des transformations économiques et politiques.

1. Le numéro des fiches auquel il est fait allusion dans le cours du récit est indiqué entre parenthèses (F...). Pour les livres d'auteur, nous avons indiqué directement leurs noms

- Enfin, le "fractionnement des modèles" présente quelques livres faisant référence aux ensembles régionaux tels que la Méditerranée ou l'Afrique. Entre les logiques internationales, les logiques d'Etats ou celles des régions du monde, quel contrat social peut exister ?

3 - Une Chronique des Organisations non gouvernementales met en perspective une chronologie historique avec quelques interprétations sur le développement. On pourrait imaginer que cette chronique soit ultérieurement confrontée à d'autres chronologies, d'autres récits.

I. RECIT

I. RECIT :

Essayer de faire une "synthèse" bibliographique sur le développement relève du défi de Don Quichotte. La littérature s'amoncelle tout en devenant chaque jour plus sophistiquée ; les notations de "voyages d'un agronome" se transforment en analyses détaillées des politiques agricoles ou en modélisations théoriques.

Les références se multiplient et les difficultés de lecture rendent l'information difficile d'accès. Dans cette forêt de textes qui recouvre quotidiennement les bureaux et les étagères, comment se retrouver? Certainement pas en faisant une liste exhaustive de tout ce qui a trait au développement. D'ailleurs, du développement auto-centré, au développement endogène ou rural, les attributions varient selon l'axe choisi. Ethnologues, géographes, économistes, historiens ou hommes de "terrain" se réfèrent au même terme, mais n'y accordent pas la même valeur indiciaire.

Abandonner le souci d'établir une liste exhaustive ne signifie pas courir au désordre. Il s'agit au contraire de trouver un ordre qui ne suive pas celui des nombres, de l'alphabet ou des disciplines. On pourrait inlassablement y classer les ouvrages. Ce rangement répèterait un ordre vidé de sa substance et des conflits.

Position de l'analyse

Ni linguiste, ni ethnologue, historien, économiste ou politologue, je me rapproche du "slalomeur" questionnant ce qui se joue et ce qui nous joue à l'échelle des transformations internationales.

Allant à l'encontre d'une hypothèse déterministe, il s'agit plutôt de décrire les mécanismes qui fondent les modèles de régulation ou qui en assurent leur stabilité, voire leur diffusion à l'échelle mondiale. Pour ce faire, l'angle de prise de vue est large. La psychanalyse, l'économie ou la sociologie n'ont pas l'exclusivité d'une interprétation du monde.

C'est une démarche historique et critique qui nous guide. Il s'agit de confronter les périodisations et de restituer les dynamiques qui habitent les constructions du développement. Mais comme tout paysage que l'on traverse, certains lieux nous attirent, certains moments nous retiennent. Subjectivité du regard donc ; accroc dans la vision d'un monde lisse qui aurait été en quelque sorte allégé du poids de l'intériorité.

I. Les relations internationales

L'axe de la parole est privilégié. Les discours sérieux ont délimité des espaces et la discipline économique est au coeur de la construction actuelle (M.Foucault, 1971- F.18). Sans chercher à faire la genèse historique de l'économie, nous avons simplement retenu quelques textes écrits à partir de la deuxième moitié du vingtième siècle.

Le regard d'un homme politique "solitaire" tel celui de Mendès-France (M.France, 1954- F. 16) ou d'économistes engagés dans des institutions (F.2-1-5-4-3-) nous rappellent que la théorie économique a suscité les débats majeurs de notre époque.

Les débats actuels, portant sur l'émergence d'intégration régionale (CEE, Asie) ou sur l'éthique nous conduisent sans doute vers une autre période historique (F.19-20).

Cheminement subjectif, mais explicite où nous énonçons des hypothèses successives :

– Hypothèse 1 : l'organisation économique et les mécanismes de régulation donnent une configuration particulière au monde. Les bornes de l'espace économique mondial dépendent des modalités d'adhésion de chaque économie nationale au régime international. Les positions des Etats, des acteurs économiques agissent sur le marché.

Dans cette hypothèse, un des instruments privilégiés d'analyse est celui des mécanismes de prix : stabilité, variation des cours sont des indices qui permettent de périodiser. Rappelons par exemple les analyses qui ont porté sur la stabilité des cours agricoles de 1950 à 1970, puis sur la rupture économique, et le fractionnement des marchés (L.Tubiana, 1984).

– Hypothèse 2 : le fondement mythologique de notre société fournit un socle particulier à nos actions. Le système occidental post-industriel repose sur l'autorité du savoir et de sa mise en scène. Acceptabilité, négociation et croyance politique ne rentrent pas nécessairement dans le cadre de l'économique. Dans cette hypothèse, un des instruments privilégié d'analyse est celui des conflits de pouvoir que se livrent les acteurs (exemple : construction d'édifices technico-scientifiques et fractionnement des savoirs).

Nous séparons à dessein ces deux hypothèses. Certains auteurs ont déjà fait cohabiter les deux notamment les économistes. En effet, par le biais du concept de "régime" ou de régulation les positions des unités actives (les Etats) entrent dans une combinaison complexe avec les principes, les normes, les procédures et les règles soutenues par les différents acteurs (producteurs, consommateurs, firmes...). Cette analyse dynamique combine les approches économiques et historiques. Elle évite de réduire le marché au seul principe d'ajustement offre-demande (Krasner, 1983 –F.2).

Cependant, cette méthode d'analyse prend l'économie comme grille sur-déterminante : c'est en partant des évolutions de l'offre et de la demande sur les marchés mondiaux que l'on traite des rapports de force des unités actives. L'organisation du monde découlerait de la capacité de chaque Etat ou groupe d'Etats à s'insérer et à modeler l'économie mondiale. Sorte de baromètre international, le marché émet et reçoit des "signaux" positifs ou négatifs.

Ainsi, par exemple, la crise des années 1980 (baisse des prix à l'échelle mondiale) est-elle mise en relation avec l'entrée en récession de certains pays en développement. Depuis lors les écarts différentiels entre le Nord et le Sud se sont accrus et les conflits structurels de pouvoir aussi. Face aux déséquilibres croissants (rente pétrolière et montée en puissance de l'Asie), la capacité des Etats à gérer les contraintes internes et externes est de plus en plus limitée.

Le système international est en péril à cause des conflits structurels qui le déchirent (Krasner, 1985-F.1.). De là, des propositions en termes de politiques nationales : Il s'agit d'obtenir des effets positifs tant du côté de la consommation (prix, revenus), que du côté de l'offre (politique d'importation/exportation, politique monétaire...) ; il s'agit également de ne pas perturber l'ordre du marché mondial.

Reste entièrement posée la question de la représentation de cette configuration économique et politique. La genèse du marché dépend des outils et des dispositifs rationnels mis en place. Ce sont eux qui ont donné naissance à des édifices plus ou moins visibles dont l'existence n'est plus à démontrer : statistiques, formes d'observation, d'enquête, d'expérimentation sont des outils désormais indispensables.

Sans ces outils il n'y aurait ni cadastres locaux, comptes nationaux, techniques financières en tout genre (budget, monnaie, crédit, impôt), ni projets de développement soumis et tenus par des administrations qui gèrent ou aménagent les territoires, indiquent les multiples lieux de bureaucratie, de contrôle.

Or ces outils ne sont pas univoques et les mêmes instruments revêtent des sens différents en fonction de l'angle choisi. La variable du revenu ou des impôts est parfois considérée sous l'angle de la population. Mais elle est aussi à un deuxième niveau celle qui indique le type de politique nationale (politique d'investissement, de stabilisation des débouchés...). De même, le PNB calcule d'abord le niveau de la production nationale ou mais s'il est rapporté à la population il devient alors le signe du niveau de vie individuel.

Les constructions logiques et mathématiques pour raisonnables qu'elles soient empruntent toujours certains modèles structurants. Les séries formées par le savoir ont constitué des couches sédimentées. Elles forment un enchevêtrement ou un renversement de singularités qui tantôt, lorsqu'elles s'immobilisent dessinent un tableau ou tantôt par leurs relations successives de simultanéité, éclatent en fragments. Les représentations de l'équilibre mondial forment une série continue que l'on retrouve dans de nombreuses métaphores (image d'une maison avec une cave et un grenier, image d'un puits avec de l'huile et de l'eau ou image de plateaux tectoniques...).

Lorsqu'un théoricien compare l'équilibre du marché mondial à deux grands plateaux tectoniques (Krasner, 1983-F.2) ou au contraire à un modèle obéissant aux règles de l'entropie (G.Myrdal, 1957-F.5), les instruments et les politiques préconisées diffèrent. Pour les uns, il faut soutenir les régimes internationaux (libre échange, mécanisme du marché), pour les autres il faut que les Etats coopèrent et répartissent les richesses (Myrdal, 1956- F.4.). A partir, de métaphores ou de visions du monde souvent intuitives les leviers rationnels diffèrent.

En conséquence l'analyse porte avant tout sur le lien : Au lieu de décrire un versant puis un autre, nous cherchons de quelle façon la circulation des récits idéologiques est en relation avec celle des rapports économiques .

Sans respecter l'ordre chronologique de l'histoire événementielle ou la description physique exacte d'une limite territoriale, le propos est plutôt de croiser les récits qui jouent sur le devenir.

Dans son rapport à la vérité, l'histoire occidentale, industrielle et technologique a désigné des champs normatifs de parole. Au nom d'une vérité, les individus font corps, ils sont impliqués, fascinés par des récits dont les effets sont souvent destructeurs. Le commerce de la vérité engendre des sacrifices ou des mises à mort au nom de la mère patrie, du libéralisme ou de la planification...

De la lutte des classes, aux conflits Est/Ouest ou Nord/Sud, l'histoire est le témoin de guerres sans pitié. La gestion de l'humanité se fait au nom de la paix, mais le partage du monde et son arbitrage connaissent des dénouements souvent tragiques. Rationnalités et désirs tranchent le réel dans le vif.

Les questions : Quelles sont les logiques existantes auxquels adhèrent des groupes d'acteurs? Quels sont leur degré d'acceptabilité? Le conflit est-il la règle?

- Le "décor" ainsi planté, nous pouvons nous tourner vers certains points d'ancrage de l'histoire du développement.

La place de l'ONU et des familles institutionnelles qui se sont créées depuis Bretton Woods joue un rôle certain dans l'ordre économique mondial. Cette institution est née après la deuxième guerre mondiale et ce malgré l'échec préalable de la Société des Nations. Habitée par des individus désireux de créer un nouvel ordre mondial, son histoire est aussi celle de la cristallisation de théories et de pratiques.

La Banque Mondiale s'est dotée d'outils d'édition, de mesure et de négociation désormais acceptés de tous (Mason et Asher, 1973 F. 24). Elle a su créer des indicateurs de développement. Qu'il s'agisse des taux de croissance annuels par habitant et par catégorie de pays classés d'après le revenu ou qu'il s'agisse de l'indicateur du développement humain, cette institution s'adapte et se construit (F.25).

La Banque Mondiale se présente d'ailleurs comme la mémoire et l'acteur principal du développement et en propose une histoire où prédomineraient deux grandes périodes. Celle de la planification des années 1945 à 1960 (politiques d'investissements, de substitutions aux importations), puis celle des mécanismes de marché (allocations des ressources par le biais du système de prix) (Meier, 1987- F.21-22).

Depuis l'après guerre, elle organise des institutions internationales de scientifiques (F.23). Ces organisations internationales auxquels participent les Etats sont également des lieux de débat et de prises de décision.

L'un d'entre eux et non le moindre est celui du GATT (General Agreement on Tariff and Trade). Appartenant également à l'ONU, ces négociations commerciales internationales sont fondées sur le jeu des concessions mutuelles. Lorsqu'un groupe spécifique de pays traite d'une question, encore faut-il convaincre les autres pays du bien fondé de sa position.

La plateforme libérale principalement centrée sur l'agriculture qui est défendue depuis 1986 dans l'Uruguay Round est symptomatique des jeux de parole et de la capacité des acteurs à construire un argument logique. La majeure partie des analyses pose en préalable le problème de la surproduction et du contrôle de l'offre dans l'Economie Mondiale. De là une série de mesures et d'instruments techniques visant à réduire les distorsions du commerce mondial : diminution des soutiens à la production (proposition allant jusqu'à 100% de baisse en 10 ans) et découplage sont les maîtres mots qui se retrouvent dans la majeure partie des textes (F.8 et 14).

Il s'agit d'arrêter l'escalade des subventions aux exportations et les restrictions aux importations (F.12) de manière à supprimer les contradictions qui existent entre les politiques nationales et les politiques internationales des échanges.

Nombreux sont les modèles économiques qui concluent aux bénéfices de la libéralisation du secteur agricole : la hausse générale du niveau de prix, comme l'ouverture des pays développés aux exportations des pays en développement devraient relancer les échanges internationaux (A.Valdés, 1987-F.6).

En protégeant les signaux du marché et en mettant l'emphase sur les leviers internationaux, les analystes prennent place dans l'histoire des négociations du GATT. Là où des concessions avaient été possibles, là où des exceptions étaient accordées (F.10), l'heure est venue d'être fidèle aux principes libéraux qui ont présidé à la création de cette institution. Il faut en quelque sorte profiter de cette chance historique pour mettre en place les leviers susceptibles de modifier le marché (F.26).

Reste à savoir s'il n'y a pas décrochage entre une représentation théorique universelle des échanges et les positions que chaque Etat ou groupe d'Etats peut tenir face aux contraintes internationales et nationales.

- Au sein du GATT d'abord, les divergences entre les pays membres se maintiennent. Lorsque les Etats Unis proposent de libéraliser l'agriculture dès le début des années 1980, ils introduisent un élément nouveau dans les négociations du GATT. L'horizon 2000 devrait être façonné par une volonté de stabilisation et d'ouverture des frontières. Cette position, qui émane d'un compromis national où s'affrontent les intérêts des lobbies, de l'exécutif ou du Congrès, se voit modifiée par les propositions du Groupe de Cairns ou de la CEE.

Les oppositions USA/CEE/groupe de CAIRNS/Japon/pays importateurs (F.9) ont parfois été atténuées par les bienfaits naturels de la sécheresse. Cette diminution providentielle de la production a ainsi permis d'aboutir à une entente lors du "Mid-Term Review".

Mais les recherches de solution sont parfois violentes. L'utilisation des rétorsions économiques fait également partie de la négociation. Qu'il s'agisse de l'augmentation des tarifs d'importation, de l'encouragement aux politiques d'exportation (Export Enhancement Program), on retrouve là les armes classiques de la lutte pour les parts de marché. Cherchant à écouler les excédents sur le marché mondial, les politiques tranchent dans le vif.

Le système de pression international exerce des pouvoirs sur les pays et sur les secteurs. L'arme alimentaire n'appartient pas au domaine de l'histoire. Seul le niveau très technique et très en amont de ces négociations rend possible une éventuelle solution "positive".

Pourtant si l'on suit la logique libérale, on aboutira au démantèlement de la PAC et à une agriculture de plus en plus duale. En effet, en privilégiant les problèmes de l'offre, les analyses laissent de côté la question de la demande, de la sous-consommation et de la répartition. Plus d'"Etat-Providence" ou de "Monde-Providence", mais plutôt un principe libéral visant à gérer l'offre (diminution des charges) dans la vieille tradition politique du "bargaining".

Sans préjuger de l'issue de ce Round qui doit se clôturer à la fin de l'année, nous choisissons d'interroger le principal protagoniste de cette plateforme : les Etats-Unis.

2. Territoires Actifs

- Les décrochages entre une représentation théorique universelle des échanges et les positions des acteurs peuvent provenir du pays qui a préconisé la plateforme libérale la plus radicale. En effet, les Etats-Unis sont soumis à de fortes contraintes internes.

Le rôle d'arbitre international qu'a joué les Etats Unis depuis l'après guerre lui confère une place prépondérante. Outre leur soutien financier élevé à la création des Institutions Internationales, les Etats Unis ont en particulier contribué, dans le secteur agricole, à appuyer les stocks mondiaux. Les prix stables et l'exportation ont assuré des débouchés à une surproduction chronique, tandis que la hausse des revenus et de la consommation géré par le biais des prix et des soutiens ont fourni un mode de gestion efficace. L'histoire de l'aide alimentaire américaine est un exemple type d'une politique extérieure largement déterminée par les pressions internes (F.33).

Toutefois, cette position a changé dans les vingt dernières années. Depuis, 1970 se pose le problème de la répartition du "fardeau" à l'échelle mondiale : Quels sont les Etats-Nations qui vont prendre la charge de l'équilibre mondial?

Cette question surgit dans une conjoncture de forte destabilisation internationale : part croissante des pays du Sud dans les échanges, blocages de la demande, manque de "créneaux," limite des capacités techniques à contrôler l'offre, baisse du secteur agricole. A ceci, s'ajoute des raisons de politique intérieure : depuis 1980, le déficit budgétaire américain s'accroît et l'hémorragie provoquée par les programmes de soutien des prix doit être stoppée.(F.10).

La volonté politique de défendre une plateforme libérale semble émaner avant tout du pouvoir exécutif. Déjà en 1971, un rapport présenté au Président, analyse les rigidités entraînées par les subventions et propose une action pour diminuer les écarts entre le marché interne et externe. La cible de cette action est le GATT, puisque cette institution internationale est celle qui est habilitée à modifier les règles internationales de l'échange (F.34).

Pourtant, d'autres documents émanant du Sénat et ayant fait l'objet de débats publics, montrent de profondes divergences. Nombreux sont les agriculteurs et les professionnels qui réclament une protection de l'agriculture (F.27). A l'occasion du vote de chaque loi agricole (votées tous les quatre ans), les points de vue s'expriment et sont loin de déboucher vers un consensus.

Certains économistes rappellent que la scission entre une agriculture compétitive orientée vers l'extérieur et une agriculture marginalisée est une histoire ancienne. En effet, ce système dual est le produit d'une gestion administrative constante depuis les années 1930 (F.28).

L'interventionisme en matière agricole a été la règle depuis toujours. Ce qui est aujourd'hui considéré comme une dépense était toujours considéré comme un investissement : qu'il s'agisse de l'éducation, des infrastructures ou de l'organisation des terres et du marché, le gouvernement est toujours intervenu (Cochrane, 1979- F.31). Ce système s'est consolidé depuis la dépression. Les législations planifient les montants des soutiens y compris pour les programmes alimentaires (Cochrane, 1984- F.32).

La volonté actuelle de désengagement de l'Etat américain rompt avec une tradition dirigiste. En abandonnant la gestion du secteur agricole (politique de stock, prix de soutien...) au seul marché, on favorise l'impact de la politique macro-économique et on laisse de côté un des pans de l'édifice de la gestion américaine.

Aussi, depuis 1980, s'affrontent les partisans de l'accès au crédit avec ou sans garantie d'Etat (F.29). Le durcissement économique et les faillites répétées conduisent de nombreux agriculteurs à chercher une protection. Mais ce soutien leur est refusé au nom du libre échange.

Depuis, on retrouve toujours cette même discussion ; les agriculteurs cherchent des soutiens voire même un revenu minimum garanti. Les administrateurs pensent en termes d'environnement international et d'instabilité du marché. Les débats préalables aux votes de loi agricole de 1985 expriment ces mêmes contradictions (F.30).

Dès lors la place qu'occupe le Congrès devient centrale. C'est au sein du Congrès que s'exercent les pressions des acteurs, qu'ils s'agissent des lobbies par produits, des syndicats ou des multinationales. C'est en fonction de leurs intérêts, qu'ils réclament des amendements législatifs. Alors que les syndicats agricoles recherchent une protection du revenu, les lobbies céréaliers cherchent quant à eux des débouchés à l'exportation. Cette lutte pour la défense d'intérêts corporatistes s'exerce quotidiennement et au grand jour.

Les lobbies mettent en doute les principes généraux. Ils se méfient des décisions du GATT et des accords possibles entre la CEE et les Etats Unis. Sorte de "vieux

routiers" des rapports de pouvoir qui régissent le monde, ils sont constamment sur leur garde et jouent de manière tactique.

La position des agriculteurs n'est pas simple non plus. Certains d'entre eux voient dans le GATT une possibilité de résoudre leur propre conflits internes. Ce contrat social à caractère universel aurait l'avantage d'élever les niveaux de prix et donc de leur rémunération. Mais les conflits entre les mouvements agricoles américains sont violents, car une hausse de prix sans mécanismes de soutien signifie l'arrêt de mort pour les générations à venir. En effet, si aucun investissement n'est accordé en matière d'éducation, de santé ou d'amélioration technique, à terme la majeure partie des agriculteurs américains disparaîtront. Des aménagements au GATT et au libre échange sont donc demandés.

Entre les partisans d'une tactique dure et des négociateurs soucieux de maintenir leur "base sociale", les décisions de l'appareil d'Etat sont fragilisées. Le poids des lobbies est un facteur déterminant, car ces derniers savent utiliser les instruments et discours économiques ou juridiques pour faire pression sur le Congrès, voire même l'exécutif.

Dans ces conditions, une politique de long terme est de plus en plus compromise. En se présentant comme le principal acteur d'une organisation mondiale des échanges, l'Exécutif est de plus en plus en porte à faux avec sa politique interne. Son action au sein du GATT et sa volonté de faire respecter des règles mondiales est en contradiction avec une politique de désengagement de l'Etat. Les conflits entre le Congrès, le Sénat et la Maison Blanche sont ouverts. (Destler, 1989- F.7).

Le retrait actuel des Etats-Unis et la fragilité interne de sa position pèse sur l'ensemble du système international. Ce "territoire actif" qui promeut certains principes commerciaux à l'échelle mondiale est soumis à des contraintes internes, notamment budgétaires, qui peuvent faire basculer l'ordre et le partage mondial actuel.

3. Fractionnement des modèles

Il semblerait cependant que l'intégration internationale par le biais de mesures économiques libérales obtienne un relatif consensus universel. Déjà la CEE préconise une réduction de 30% des soutiens. De l'Indonésie, à la Thaïlande, l'Argentine aux pays d'Afrique, les recherches de règles communes sont en cours. Les Etats débattent tous d'une forme internationale d'organisation possible des échanges.

Ainsi, lorsque les pays de l'Est cherchent à s'ouvrir à l'économie de marché, une série de modèles d'organisation possible, allant de l'Etat Suédois, français ou américain leur sont offertes. Les prescriptions du Pr. Sachs² de l'Université de Harvard comportent quatre volets : retour à la vérité des prix, suppression de toutes les entraves législatives et fiscales, privatisation à terme d'entreprises publiques lourdement subventionnées et retour à la stabilité des prix et à l'équilibre des budgets.

Si un consensus semble se former dans l'ordre du discours en faveur de la libéralisation, le retrait des deux gendarmes du monde (USA et URSS), laisse le champ libre à l'émergence de formes politiques différentes où peuvent prédominer la religion voire les luttes de fractions et les clans.

Ainsi, depuis 1980 on assiste simultanément à un émiettement des Etats-Nations (nouvelles identités réclamées par les estoniens, lettoniens ou lituaniens..) et à un déséquilibre des grandes régions du monde.

L'Afrique, continent le plus pauvre du monde, subit l'influence croissante des réseaux clientélistes. (F.35). Par ailleurs, la Méditerranée qui avait affirmé la volonté d'une "Politique Globale Méditerranéenne" dans les années 1970 se voit divisée par l'intégration européenne et la montée de l'identité musulmane.

En effet, avec l'entrée du Portugal et de l'Espagne dans la Communauté, les pays riverains du Sud de la Méditerranée voient leur marché d'exportation se fermer. Les tomates, les fruits qui jouissaient auparavant d'accords préférentiels ne peuvent désormais plus être exportés. La nouvelle conjoncture économique politique bloque la constitution d'une zone stable.

D'autres espaces se dessinent : celui de l'Allemagne réunifiée, et celui d'un monde arabe à la recherche d'une cohésion panarabique. Ces nouveaux mythes unitaires s'appuient sur d'anciens référents d'ordre religieux et moral. Ils jouent également sur les forces du marché et sur la possibilité de créer de nouveaux blocs économiques. Pour l'heure, les rivalités politiques nationales rendent difficiles la création de cadres institutionnels régionaux (F.17).

Cependant si l'extraversion des économies arabes (rente pétrolière) soumet ces pays aux fluctuations des échanges mondiaux, cette même extraversion peut également contribuer à destabiliser l'ensemble du système économique. C'est ainsi, que de nombreuses personnes ont souhaité le renforcement de l'ONU.

Seule institution au dessus des intérêts des nations, l'ONU pourrait exercer son pouvoir exécutif sur l'armement (résolution de l'ONU d'Aout 90) et pourquoi pas sur les prix : le prix du pétrole ne devrait pas dépasser un certain plafond. On le voit entre le libéralisme et l'interventionisme, les choix ne sont pas simples.

L'ONU a certes déjà mis en place dans le passé des politiques et des programmes de développement. Même en plein débat sur la libéralisation des échanges, des programmes spécifiques ont été mis en place.

Ainsi, en Méditerranée, le plan d'action sur l'environnement a pris forme. Au delà des divisions territoriales, il s'est agi d'encourager la mobilisation des ressources pour que le patrimoine naturel ne disparaisse pas (F.15).

A un autre niveau, des plans d'ajustement structurel ont cherché à diminuer les déséquilibres : réduction des déficits budgétaires, des services, et assainissement des finances guident ces politiques qui sont mises en place sous l'égide du FMI par les Etats qui en acceptent les conditions (F.13).

Mais là encore, pas de miracle. La valeur des décisions de l'ONU dépend de leur degré d'acceptabilité. Ainsi, certains programmes d'ajustement ont été trop sévères : les charges supportées par les populations ont été trop lourdes et des émeutes ont lieu (émeutes de la famine en Algérie et en Tunisie dans le courant des années 1988). Si pour l'environnement, les groupes sociaux sont prêts à payer, encore faut-il ne pas faire uniquement peser le poids sur les contribuables. Le maintien des équilibres internes n'est pas facile.

La valeur des décisions de l'ONU dépend également des Etats qui soutiennent ces politiques. L'affaiblissement de la position américaine tant économique que politique laisse la question du partage du monde de Yalta dans son entier. Les formes de contrat qui ont contribué à structurer le monde après-guerre sont directement remises en cause par des interventions directes.

Le poids des lobbies et des intérêts corporatistes agissent directement sur les tissus internationaux, sans laisser aucune place à un mythe unitaire. Les morales des années 1930 qui ont conduit les Etats à se considérer comme "responsables" et à mettre en place des organes assurant des gestions saines et stables (politique d'investissement, de soutien etc...) sont une fois de plus menacées par des logiques de conquêtes.

Dans une conjoncture où les écarts entre les pays se font croissants et où l'instabilité règne, on peut se poser la question de la place des sociétés civiles qui n'obéiraient ni à une logique territoriale, ni à une logique clanique. Peuvent-elles infléchir la société politique? L'utopie d'un monde sans Etat et d'une nouvelle morale n'est-elle pas nécessaire? Quelles place peuvent occuper les organisations non gouvernementales?



II. FICHES BIBLIOGRAPHIQUES

MFN : 0018

TITRE : L'ORDRE DU DISCOURS.

AUTEUR PHYSIQUE : FOUCAULT, Michel.

COLLATION : Paris Gallimard. FR. 1971. 81 P.

RESUME : La parole n'est jamais neutre : investie par le désir et par les lois de l'institution, elle organise, redistribue. Elle ne traduit pas les systèmes de domination, mais ce pourquoi on lutte, ce pouvoir dont on s'accapare.

Pour analyser cette société de production de discours, Michel Foucault propose d'en repérer les principes d'ordre. Dans un premier temps, il situe les procédures d'exclusion qui assujettissent les personnes. Puis il propose une méthode d'analyse apte à mettre à jour le "jeu de rareté imposée".

Les procédures d'exclusion se donnent sous différentes formes. Les partages du vrai et du faux se sont constitués historiquement. La parole du "fou" a été enfermée, alors que des formes nouvelles de découvertes scientifiques se sont institutionnalisées. Les hasards sont conjurés. Pour témoins, les sciences et leur système anonyme de règles et de méthodes supposant la formulation infinie de propositions nouvelles. Témoins également, les rites d'accès fixant les rôles dans des cadres limités (discours religieux, judiciaire, politique...).

Pour rendre compte de la domination grandissante du signifiant (raréfaction du sens), Michel Foucault propose une méthode d'analyse qui repose sur des principes qui font référence aux notions d'évènement, de série, de régularité, de possibilité. Sans chercher à découvrir un noyau intérieur ou un centre caché, il s'agit de traiter les discours comme des ensembles d'évènements discursifs. L'analyse critique se double d'une analyse généalogique sur les conditions d'apparition du discours.

COMMENTAIRE : Ce livre très bref a un style parfois poétique. Roland Barthes s'en fera d'ailleurs l'écho dans un texte intitulé "Leçon". Outre le caractère résolument subjectif de ce texte, Michel Foucault souligne le pouvoir du discours et des effets de récit. Nos identités sont portées par un socle épistémologique lié aux systèmes de classement et aux pratiques constituantes de l'espace social. Principes, normes, règles et procédures régissent notre quotidien. L'histoire n'est pas seulement structure ou évènement, elle est aussi une narration dont nous héritons et que nous transmettons.

DESCRIPTEURS : THEORIE; SCIENCES SOCIALES; LOGIQUE INSTITUTIONNELLE.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0016

TITRE : LA SCIENCE ECONOMIQUE ET L'ACTION.

date
ed. 1967

AUTEUR PHYSIQUE : MENDES FRANCE, Pierre; ARDANT, Gabriel.

COLLATION : UNESCO et JULLIARD. FR. 230 P.

RESUME : Les théories, pour abstraites qu'elles soient, sont susceptibles de fonder les actions pratiques. Elles peuvent fournir un axe rationnel et donner une ligne de conduite aux individus ou aux sociétés. Sans chercher à faire une analyse systématique des interactions qui existent entre la science et la conduite des politiques, ce livre présente l'histoire de la science économique en questionnant notre capacité d'analyse et de choix. Entre la guerre et la paix, le chômage et le progrès, une orientation réfléchie fait souvent défaut.

Deux chapitres ponctuent ce livre ; l'un sur le problème de l'équilibre et l'autre sur celui du choix. Le premier traite de l'histoire des sciences économiques et le deuxième des mécanismes d'intervention. Car n'en doutons pas, à partir du moment où il-y-a échanges, aucun système économique, aussi libéral soit-il, n'a existé sans intervention. Les équilibres entre l'offre et la demande, la production et la consommation se font par le biais de politiques.

Politique "mercantiliste", tout d'abord telle qu'elle a été menée par Richelieu, Colbert. Pour gérer les risques de famine (police des grains...) et de surproduction (limites de la production ou du nombre d'employés), le régime corporatif dirige. Il surveille ou encourage (contrôle des importations, subventions aux exports..) tout en augmentant la monnaie et réduisant le taux d'intérêt. Avec les "classiques" un des facteurs principaux pour stabiliser les débouchés devient le mécanisme des prix. Les monnaies sont sans importance : il faut jouer sur le niveau de prix.

La police de grains peut disparaître, puisque l'intervention de l'Etat se fait en amont (théorie de Smith et Ricardo avec liberté des échanges, abolition des douanes intérieures...). Dans les deux cas, la notion d'équilibre est centrale, mais les leviers d'action choisis sont différents. Surproduction, chômage, surinvestissement et conquête de parts de marché démentent ces théories. Le schéma classique néglige le rôle de la technique, des transactions, du sous-emploi. C'est ainsi que Keynes propose d'augmenter le pouvoir d'achat des plus défavorisés en facilitant les capacités d'investissement ; de là une panoplie de mesures en vue d'augmenter les revenus (salaire, dettes....) ou d'agir sur l'investissement.

L'application de ces théories suppose la mise en place d'instruments, tels que les Instituts de conjoncture fondés entre 1920 et 1930 aux USA, en Allemagne ou tels que les bilans nationaux pour coordonner les actions des pouvoirs publics (premier bilan en 1947 en France). L'application de la théorie du plein emploi a été réalisée en Angleterre entre

1931 et 1938, en Allemagne (sous Schacht) et aux USA (Roosevelt). Mais des limites sont apparues (taux d'intérêt, inflation...).

Les choix entre les mécanismes "naturels" du marché et une intervention soutenue sont difficiles ; le "laissez-faire" entraîne l'apparition de monopoles, de rentes ou zones géographiques privilégiées. A l'opposé les castes bureaucratiques nuisent aux échanges. Reste à gérer les entreprises publiques comme du privé pour que la circulation et la redistribution soient simultanément garantis.

COMMENTAIRE : Ce livre rédigé en 1954 dans le cadre de l'UNESCO donne une vision particulièrement intéressante de l'histoire des sciences économiques. Entre l'image du capitalisme sauvage et celle d'un socialisme bureaucratique, Mendès France opte pour une combinaison de ces deux approches. Alors que sévit la guerre froide, il rappelle les fondements de la rationalité des sciences économiques.

Contre toute forme d'obscurantisme ou de magie d'un équilibre "naturel", il situe les instruments et les mesures politiques dans les continuelles interventions et stratégies étatiques. Au moment où le dogme du libéralisme efface les oppositions Est/Ouest, ce livre nous rappelle comment toute forme d'équilibre a besoin de politique économique et d'organisation des échanges.

DESCRIPTEURS : MONDE.

THEORIE ECONOMIQUE; POLITIQUE ECONOMIQUE; RELATIONS INTERNATIONALES; INTERVENTION DE L'ETAT; TRANSFORMATION SOCIALE; RELATION SCIENCE PROGRES.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0002

TITRE : INTERNATIONAL REGIMES.
(REGIMES INTERNATIONAUX).

AUTEUR PHYSIQUE : KRASNER, Stephen D.

COLLATION : Cornell University Press. US. 1983. 371 P.

RESUME : Quatorze spécialistes en économie politique internationale explorent le concept de régimes internationaux. Ce concept est défini comme "un jeu implicite ou explicite de principes, de normes, de règles et de procédures de décision autour duquel convergent les attentes des acteurs dans une situation donnée des relations internationales." Cette définition commune à tous les auteurs, se fonde sur des positionnements théoriques différents. Certains considèrent que les régimes sont très occasionnels et que seuls sont opératoires les relations de pouvoir entre les Etats. D'autres, montrent que les régimes sont inhérents à tout système international et que les comportements sont liés aux régimes. La majorité enfin, fournit une approche structurale des Etats qui se combine à l'impact croissant des régimes.

Tout en se situant dans un débat d'école, ce livre interroge les changements et les transformations de l'ordre mondial. Si les régimes sont structurants, comment naissent-ils, comment changent-ils et quelles fonctions jouent-ils? Les principales variables qui interviennent dans les relations de pouvoir et dans les comportements des acteurs sont comptées au nombre de cinq par S.D.Krasner : l'égoïsme individuel, la puissance politique, les normes et les principes, l'usage et la connaissance. D'autres auteurs s'appuient sur d'autres caractéristiques, d'autres catégories.

En particulier, D.J.Puchala et R.F.Hopkins, donnent l'exemple d'un régime diffus, qui serait celui du colonialisme (1870-1914), et d'un régime "spécifique" qui serait celui de l'Alimentation (1949-1980).

Le régime colonial se caractérise par l'opposition entre les civilisés et les barbares, l'acceptabilité de la mission civilisatrice, l'expansion territoriale, l'exclusivité économique, la balance des pouvoirs et la non interférence dans l'administration coloniale. Ce sont les guerres et la formation d'élites non interventionnistes qui ont fait changer de régime. Le régime alimentaire, lui serait spécifique : sa création est liée à l'émergence d'institutions internationales spécialisées, à l'apparition de techniques de production et à l'hégémonie américaine. C'est cette convergence qui a permis d'établir des normes internationales notamment celles du libre échange, de la stabilité du marché, de la souveraineté nationale etc. Si le problème de la famine était au programme, il n'a jamais été une priorité. Il faut attendre 1974 pour que se réunisse la première conférence mondiale contre la Faim.

Encore en 1980, les problèmes majeurs étaient ceux des excédents et de l'instabilité du marché. Même la Commission contre la Faim réunie par Carter n'a pas eu d'écho.

Les institutions comme le GATT ou les régimes monétaires ou de défense mis en place après guerre sont également analysés. Enfin, pour clôturer cette diversité de points de vue, Krassner conclue en se référant à la métaphore organique des plateaux tectoniques : un plateau détiendrait la distribution du pouvoir des Etats, l'autre les régimes, les comportements et les conséquences. Les mouvements se font à différentes vitesses et même si l'hégémonie américaine meurt, les régimes une fois établis développent leur propre vie.

COMMENTAIRE : Essentiellement théorique, ce livre se démarque des théories de la dépendance pour chercher de nouveaux principes d'ordre et de transformation. Cette démarche propre aux écoles de science politique américaine, se fonde sur les catégories générales de pouvoir. On peut regretter la volonté d'articuler ou de penser le monde en entrelaçant ses formes et ses événements, alors qu'il s'agit souvent de pratiques discontinues.

Les variables sont souvent pensées dans un jeu de signification préalables qui tendent à mettre au même niveau les institutions, les événements, les discours. Toutefois certaines séries régulières sont soulignées, notamment avec les références à Polanyi et à Kindleberger : depuis le XIXième siècle, le laissez-faire de l'économie mondiale est planifié.

DESCRIPTEURS : MONDE.
RELATIONS INTERNATIONALES; POLITIQUE INTERNATIONALE; RELATION D'ETAT A ETAT; CHANGEMENT ECONOMIQUE; DEVELOPPEMENT; INSTITUTION.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MPN : 0001

TITRE : STRUCTURAL CONFLICT : THE THIRD WORLD AGAINST GLOBAL LIBERALISM.

(CONFLIT STRUCTUREL : LE TIERS MONDE CONTRE LE LIBERALISME GLOBAL).

AUTEUR PHYSIQUE : KRASNER, Stephen D.

COLLATION : Berkeley, University of California Press. US. 1985. 363 P.

RESUME : Ce livre fournit une approche structurale des relations internationales. Les Etats sont considérés comme les principaux acteurs du système, puisqu'ils conditionnent et délimitent le comportement des autres acteurs y compris celui des multinationales et des organisations internationales. L'auteur suppose que les Etats du Tiers Monde, comme tous les Etats du système international, sont vulnérables. Vue la fragilité de leur régime et leur faible capacité d'absorption des chocs de l'économie mondiale, la majorité des Etats du Tiers Monde veut construire un environnement stable et protégé. Elle veut non seulement "la répartition de la richesse, mais également la répartition du pouvoir et du contrôle".

La lutte contre le libéralisme est donc structurelle et la stratégie des Etats du Tiers Monde vise à changer les principes, les normes, les règles et les procédures de décision internationale mises en place par les Etats les plus puissants, notamment par les Etats Unis après guerre (FMI, Banque Mondiale, GATT). Les alternatives reposant uniquement sur la libre concurrence, les avantages comparatifs ou les améliorations des conditions de production ne fonctionnent que par rapport à la croissance nationale et élucident le problème fondamental des régimes internationaux et des modes de régulation.

Dans une première partie l'auteur analyse les causes structurelles de la stratégie des pays du Tiers Monde tout en retraçant l'évolution historique des relations de pouvoir du système international. Il donne notamment l'exemple de la poussée économique du Mexique dans les années 70.

Avec le Nouvel Ordre International des années 70 la croissance rapide était conjuguée à l'augmentation d'écart différentiels de pouvoir entre le Nord et le Sud. Les pays développés misaient sur une économie de marché et les pays en développement exigeaient une répartition autoritaire des ressources. Alors que les Etats Unis déclinaient, de nouveaux marchés ou de nouvelles situations de rente se formaient notamment en Asie ou dans les pays pétroliers. Ces déséquilibres ont accentué la fragilité du système international, d'autant que la croissance rapide était rarement accompagnée de l'élévation générale du niveau de vie. De nombreux contentieux ont été portés devant les instances internationales (limitation du nucléaire, règles de commerce etc..).

Dans la deuxième partie, le livre fournit des études de cas sur les institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale), les multinationales, le transport et les "global commons". Les efforts consistant à créer les régimes de partenariat universel ont été soumis aux pressions des circonstances et ont conduit souvent à la méfiance et aux récriminations.

L'étude se termine par des conseils préconisant la recherche de terrains d'entente minima (négociations bilatérales, soutien aux régimes internationaux maîtrisés, protection des échanges de matières premières). Il prévoit également la persistance du conflit Nord-Sud quelque soit le niveau de développement économique.

COMMENTAIRE : Ouvrage de référence avec une bibliographie très complète, de nombreuses sources et des citations précises. L'auteur fait une analyse de science politique qui soulève plusieurs problèmes clefs : l'histoire n'est pas fondée sur une loi inéluctable, mais sur des liens sociaux en constante transformation ; l'Etat totalise les tensions. Sa capacité d'absorption des chocs dépend des formes structurelles génératrices de rigidité en liaison avec l'environnement international.

Le dépassement du conflit Nord-Sud passe-t-il vraiment, comme le préconise l'auteur, par la bilatéralisation des négociations, alors que les institutions internationales forment un sol où peut aller un nombre croissant de pays du Sud ? Le conflit libéralisme-protectionnisme est-il structurel ?

DESCRIPTEURS : MONDE; TIERS MONDE; ETATS UNIS; MEXIQUE.
RELATIONS INTERNATIONALES; RELATION NORD SUD; POLITIQUE INTERNATIONALE; RELATION ETAT SOCIETE; ECONOMIE INTERNATIONALE; LIBERALISME; DEVELOPPEMENT; POUVOIR.

GISEMENT : INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN. 3191 ROUTE DE MENDE. 34060 MONTPELLIER CEDEX. FRANCE. TEL. 16 67 63 28 80. FAX. 16 67 54 25 27.

MFN : 0005

TITRE : ECONOMIC THEORY AND UNDERDEVELOPED REGIONS.
(THEORIE ECONOMIQUE ET REGIONS SOUS-DEVELOPPEES).

AUTEUR PHYSIQUE : MYRDAL, Gunnar.

COLLATION : London, Gerald Dukworth. GB. 1957. 167 P.

RESUME : Pourquoi des inégalités sociales et économiques existent dans le monde, pourquoi tendent-elles à s'accroître et la tendance peut-elle être renversée? C'est en théoricien de l'économie, mais aussi en "philosophe" critique, que Myrdal aborde cette question. En théoricien tout d'abord il analyse le mécanisme de l'inégalité économique nationale et internationale.

Cherchant à concevoir une intégration internationale par le biais des Etats, il se fonde sur les contraintes dues à la vieille mécanique du cercle vicieux : contre les courbes de l'offre et de la demande et contre la notion d'équilibre du système, il propose le modèle de causalité circulaire. Rejetant le postulat du rééquilibrage, il montre que les forces du système ne cessent de s'écarter : les changements tendent à s'additionner à un rythme accéléré.

Ce principe d'interdépendance en chaîne et circulaire à l'intérieur d'un processus de causalité cumulative vaudrait aussi bien pour une communauté (les noirs américains), que pour des pays. Ainsi, le jeu du marché tend à accroître les inégalités dans certaines fractions du monde et les "effets de remous" s'accumulent (les centres d'expansion établis se renforcent avec des effets de propagation aux détriments des pauvres : migration sélective, mouvements de capitaux, exclusion économique, sociale comme ce fut le cas entre la Sicile et l'Italie du Nord à la fin du XIXième siècle). Pour évaluer les possibilités d'expansion tout gouvernement devrait planifier son économie sur les coefficients de causation circulaire de manière à orienter son intervention.

Dans une deuxième partie, Myrdal interroge les fondements de la théorie économique elle-même. Il rappelle que les principes de la théorie économique ont été tirés de la civilisation occidentale et notamment de la philosophie du droit naturel, où primaient les concepts de travail "créateur de richesses" et d'égalité. De la philosophie de Locke, en passant par les Lumières jusqu'aux Utilitaristes les idéaux de "bien-être général" et d'égalité des chances se sont renforcés. Cette force idéologique fonde les institutions politiques occidentales. Myrdal interroge l'économie qui a progressivement enlevé de son champ d'analyse la distribution des revenus et de la richesse pour ne se préoccuper plus que de la sphère de la production et des échanges.

L'analyse du conservatisme économique qui a systématiquement nié toute réforme distributive passe par Malthus et S.S.Mill pour qui toute hausse démographique constitue un risque de baisse du revenu. Pour Myrdal, seuls le "grand réveil" des Etats indépendants et le passage à un "Monde-providence" pourraient permettre des réformes relatives à l'organisation des marchés de capitaux et des actions concertées sur le marché des produits. Ces politiques de long terme de répartition des richesses vont bien au delà de l'aide et sont seules susceptibles d'empêcher la régression.

COMMENTAIRE : Même si Myrdal a reçu un prix Nobel sa pensée théorique sur la causalité circulaire reste fort méconnue. Les courbes de l'offre et de la demande prévalent nettement sur les coefficients de causalité aussi bien dans les études micro-économiques que macro-économiques. Pourtant, les disparités croissantes devraient à nouveau nous faire réfléchir sur les mécanismes d'effets cumulatifs. Ce livre est assez facile d'accès et sa lecture donne une orientation précise étayée de quelques exemples sur l'Europe ou les Etats Unis. On y trouve également des références à des analyses ou des auteurs économiques qui sont souvent oubliés (ex :economic survey of Europe in 1954, Genève etc...).

DESCRIPTEURS : MONDE; EUROPE.
THEORIE ECONOMIQUE; POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT; INTERVENTION DE L'ETAT; TRANSFORMATION SOCIALE; RELATION SCIENCE PROGRES; RELATIONS INTERNATIONALES.

GISEMENT : INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN. 3191 ROUTE DE MENDE. 34060 MONTPELLIER CEDEX. TEL. 16 67 63 28 80. FAX. 16 67 54 25 27.

MFN : 0004

TITRE : AN INTERNATIONAL ECONOMY : PROBLEMS AND PROSPECTS.
(L'ECONOMIE INTERNATIONALE : PROBLEMES ET PERSPECTIVES).

AUTEUR PHYSIQUE : MYRDAL, Gunnar.

COLLATION : Greenwood Press, Inc. Westport, CT. US. 1956. 381 P.

RESUME : Ce livre examine l'économie internationale, en excluant l'Union Soviétique de son champ d'analyse. L'auteur analyse les relations entre l'intégration régionale et internationale ; il cherche à établir les principales tendances de l'intégration dans une économie mondiale libre.

Auparavant, l'auteur donne sa position : les sciences sociales ne sont pas objectives. Les concepts utilisés sont fondés sur des prémisses qui sont chargés de valeur. Ainsi, l'"intégration" économique -terme utilisé par les économistes après la deuxième guerre mondiale - présuppose un idéal politique, social et culturel d'égalité, de liberté et de solidarité.

Sa critique se porte plus précisément sur la théorie classique du marché parfait qui suppose une représentation du monde où s'égaliseraient les rémunérations des facteurs de production grâce aux forces du marché. Dans la sphère des échanges et de la production les mécanismes joueraient d'eux-mêmes. Il n'y-a-que dans le domaine de la distribution que le modèle aurait besoin d'être corrigé par le biais des taxes ou des prix. Cette théorie repose sur l'immobilité des facteurs de production et néglige les négociations politiques internationales.

Le livre analyse le système international depuis la première guerre mondiale ; il compte quatorze chapitres, mais peut se décomposer en trois parties : l'examen de l'intégration nationale et internationale, la mobilité des facteurs de production et les relations entre les pays développés et les pays sous-développés.

Le renforcement et l'intégration des différents Etats-Nations peut faciliter une solidarité inter-gouvernementale où les accords internationaux prendraient le pas sur l'expansion économique. On pourrait ainsi passer de l'"Etat Providence" au "Monde Providence". Comme on peut le constater, la recherche et la réalisation de formes de participation démocratique sont à la base du travail de Myrdal.

Contre l'autarcie des blocs, contre l'égoïsme des nations, contre la défiance devant l'impôt, il affirme la nécessaire coopération internationale. Ce positionnement théorique est étayé par de nombreux exemples notamment celui de la reconstruction de l'Europe après guerre, de l'aide internationale, ou du rôle de l'Etat dans les réformes agraires.

COMMENTAIRE : Né en 1898 en Suède, G. Myrdal a été professeur d'Economie à l'Université de Stockholm, puis Ministre du Commerce et Secrétaire à la Commission Européenne des Nations Unies. Il recevra le prix Nobel d'Economie en 1974. Son approche institutionnelle de l'économie et sa critique politique du "Keynesianisme" est appréciable. Toutefois, on peut se demander si le filtre des Etats est seul capable de faire atteindre une plus grande démocratie mondiale. L'actuelle remise en cause des Etats-Providence ne semble pas aller dans ce sens. Les réflexions sont ouvertes et le livre fournit une longue bibliographie ainsi que des notes de lecture qui sont des outils précieux.

DESCRIPTEURS : MONDE; EUROPE; ETATS UNIS.
ECONOMIE INTERNATIONALE; POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT; RELATION
ETAT SOCIETE; COOPERATION INTERNATIONALE; INTEGRATION SOCIALE.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU
FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0003

TITRE : THÉORIE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

AUTEUR PHYSIQUE : FURTADO, Celso.

COLLATION : Paris, Presses Universitaires de France. FR. 1970. 281 P.

RESUME : Pourquoi après l'expansion industrielle européenne, des pays souffrent de plus en plus du sous-développement? Cette question centrale est posée par Celso Furtado, qui rejette les théories de la croissance ou les théories néo-classiques reposant implicitement sur les notions d'équilibre ou de fonctions de production. En effet, pour lui, le développement se réfère à un ensemble de structures complexes, dont on doit mesurer la production, l'histoire et les répercussions.

Dans une première partie, Celso Furtado insiste sur le schéma macro-économique et sur l'interaction entre les décisions et les structures. Il souligne l'effort qui consiste à capter a posteriori les règles et les processus historiques. Ceux qui raisonnent en termes mécaniques et qui comparent notre système à une machine cybernétique dont on pourrait faire varier les composantes, oublient que toute décision autonome forme un vecteur qui entraîne des réactions en séries. Les acteurs et les agents rentrent dans des processus de décision, qui ne peuvent être noyés dans une théorie générale de l'équilibre. La portée des décisions est déterminée dans le temps et l'espace par les structures, ces dernières étant modifiées à leur tour par ces décisions.

Dans une deuxième partie, l'auteur fournit le cadre historique du développement en examinant d'abord les conceptions théoriques successives : histoire conçue comme une suite de phases (Smith, Rostow) ou comme un processus (Marx) ou encore en fonction d'effets centrifuges (Prebish). L'analyse des formes historiques du développement est centrée sur le capitalisme.

Dans la troisième partie, l'analyse structurale est appliquée au sous-développement : il ne s'agit donc pas d'une étape, mais d'un processus historique autonome. Le capitalisme industriel a créé un centre et une périphérie dont le dualisme a engendré les phénomènes de dépendance. Les caractéristiques ou les typologies du sous-développement sont dressées en fonction des secteurs (exemple de l'agriculture, notamment : fort taux de main d'oeuvre agricole, faible productivité, faible salaire ou faible investissement).

Enfin, dans la dernière partie, Furtado préconise des fondements théoriques à la politique de développement : - la coordination des agents économiques devrait se faire au niveau de l'utilisation des biens et des facteurs de production, de la productivité et de l'équilibre monétaire. Une certaine planification et centralisation des décisions

est jugée nécessaire. - Pour éviter la tendance à la stagnation des structures, un effort devrait être porté sur la reconstruction de centres dynamiques aptes à agir sur les marchés extérieurs.- L'intégration régionale, l'encouragement aux marchés locaux sont présentés comme des leviers pouvant agir sur la structure bi-polaire du développement. La stabilité du marché, la protection des prix, l'accès à la recherche sont nécessaires pour éviter l'approfondissement du dualisme économique international.

COMMENTAIRE : Celso Furtado est né au Brésil en 1920 et a étudié et travaillé en France jusqu'en 1962. Il a été Ministre de la Planification au Brésil et membre de la Commission Economique pour l'Amérique Latine (ECLA). Il joue un rôle central dans l'analyse structurale et les théories de la dépendance aussi bien en Amérique Latine qu'en Europe. Dans ce livre les nombreuses références à G.Myrdal, W.Leontief, F.Perroux, R.Prebish facilitent l'accès à une revue concise de la littérature économique. Les points de vue de l'auteur sont fondés par les principes des économies marxistes structurales (R.Prebish,H.Singer), où l'on retrouve la critique des avantages comparatifs et les propositions de planification.

DESCRIPTEURS : THEORIE ECONOMIQUE; DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE; PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT; POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT; CULTURE D'EXPORTATION.

GISEMENT : INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN. 3191 ROUTE DE MENDE. 34060 MONTPELLIER. TEL. 16 67 63 28 80. FAX. 16 67 54 25 27.

MFN : 0019

TITRE : LES DEBATS ACTUELS SUR LE DEVELOPPEMENT.

AUTEUR PHYSIQUE : CHARMES, J; COQUERY VIDROVITCH, C; ETEMAD, B; GOUSSAULT, Y;
GRELLET, G; LAVIGNE, M; MICHALET, C; RENAUDIE, F; THERY, H.

COLLATION : Paris PUF. REVUE TIERS MONDE. Tome XXVIII n°112. FR.
11/12/1987. PP. 755-975.

RESUME : Dans ce numéro, historiens, sociologues, géographes et économistes questionnent les niveaux et les méthodes d'analyse appliqués aux développement : du rôle des acteurs aux dynamiques et aux structures, en passant par le climat et sans oublier les effets négatifs exercés par les industries minières, voilà que s'annonce la panoplie du développement.

L'article de Celso Furtado sur la "crise économique contemporaine" mérite d'être retenu. Il pose clairement le problème de la prise de décision et de la régulation effectuée par les cadres institutionnels. L'internationalisation du capital a déplacé le système de décision de l'espace national aux sphères transnationales. L'absence d'un ordre politique international menace la régulation des économies nationales (transferts financiers, off shore etc...). Aussi l'intégration régionale, comme la CEE, est-elle considérée par l'auteur comme un défi historique à l'internationalisation du capital.

A signaler également deux articles sur le retournement de la conjoncture mondiale. L'un fait allusion aux dispositifs étatiques protectionnistes (Corée) et à l'enjeu des technologies de pointe. L'autre envisage le scénario de la déconnexion avec une relocalisation industrielle au Nord et une division internationale hiérarchisée.

COMMENTAIRE : Cette série d'articles de mises au point sur le développement émerge suite au clivage des années 85 (mouvement libéral, anti-tiers mondisme, banalisation du financier et high tech...). Il s'agit d'une redéfinition des écoles et des méthodes. En prenant le développement comme le produit du système de représentation occidental, les sociologues tendent vers une histoire sociale totale. On peut interroger l'article de C. Furtado : il cite la CEE comme un exemple de défi au capital transnational. Les modifications en cours relatives à la législation financière vont-elles vraiment dans ce sens ?

DESCRIPTEURS : MONDE.

THEORIE ECONOMIQUE; DEVELOPPEMENT ALTERNATIF; DEMOCRATIE;
RELATIONS INTERNATIONALES.

GISEMENT : CIHEAM-IAMM, ROUTE DE MENDE. 34000 MONTPELLIER CEDEX. TEL. 16
67 63 28 80.

MFN : 0020

TITRE : DEVELOPPEMENT ETHIQUE ET POLITIQUE.

AUTEUR PHYSIQUE : ARVANTIS, R; LATOUCHE, S; BERTHOUD, G; JACOB, A; LEROY, Ph;
INSEL, A; PAQUOT, T.

AUTEUR MORAL : MOUVEMENT ANTI-UTILITARISTE DANS LES SCIENCES SOCIALES.

COLLATION : Paris, MAUSS. Mouvement Anti-utilitariste dans les sciences.
FR. 12/1987.

RESUME : Ce numéro spécial publié en 1987 regroupe des articles de sociologues et d'anthropologues ; l'analyse porte sur les relations entre la science, l'Etat le marché et l'éthique dans la société industrielle moderne. On peut s'y référer au moins pour deux raisons.

Ces critiques portent sur les sciences et sur la position d'autorité qu'elles ont acquises (notamment la science économique). Elles débouchent sur un problème éthique : l'intégration des sciences dans les institutions étatiques ou internationales ne conduit-elle pas à légitimer une institution sans rapport avec la démocratie? En effet, les sciences sociales calculent les investissements, les taux de crédit et participent à la gestion matérielle de la société, mais elles n'interrogent pas le système de valeurs qui les sous-tend et leurs liens avec l'Etat. Les bilans terrifiants de ces quarante dernières années devraient faire réfléchir.

COMMENTAIRE : Face au libéralisme, au positivisme et à l'anti-tiersmondisme ouvertement déclaré depuis 1985, ce mouvement dénonce les "fausses croyances" de la croissance. Ce groupe fait partie d'un courant de pensée anti-utilitariste qui interroge la raison occidentale. A contre-courant du consensus social, il anime un débat idéologique et politique sur le sens de l'histoire actuelle. Malheureusement, les bilans sur l'exploitation capitaliste, la colonisation, les indicateurs du développement sont rapides et le lecteur ne trouvera pas d'exemples détaillés. De surcroît, le rapprochement direct opéré entre la croissance de la science et la croissance des disparités relève d'un raisonnement de cause à effet.

DESCRIPTEURS : MONDE.
RELATION SCIENCE PROGRES; RELATION SCIENCE SOCIETE; ETHIQUE;
ECONOMIE.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU
FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0021

TITRE : PIONNEERS IN DEVELOPMENT.

AUTEUR MORAL : INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT/THE WORLD BANK.

COLLATION : WORLD BANK OXFORD-UNIVERSITY PRESS. 1984. 369 P.

RESUME : Ce premier volume édité par la Banque Mondiale commémore les pensées et les activités de ceux qui sont qualifiés de "pionniers du développement". Considérés comme des hommes "courageux et créatifs" ils sont célébrés car ils ont su construire le débat d'après guerre. Ils ont contribué à forger des concepts et à proposer des choix et des solutions pratiques. Ce livre présente les points de vue de ces pionniers. Chaque article est précédé d'une courte biographie et bibliographie, suivi de commentaires critiques. Lord Bauer, Colin Clark, A.O. Hirschman, S.A. Lewis, G. Myrdal, R. Prebisch, P.N. Rosenstein Rodan, W. Whitman Rostow, H.W. Singer, J. Timberger sont les élus. Ces hommes ne proposent pas de solution miracle, mais des pistes de réflexion au travers de leurs propres cheminements tant individuels qu'intellectuels.

Les partisans des étapes de la croissance ou de la redistribution planifiée défendent leur point de vue. Par exemple, aucun consensus ne se dessine sur l'Aide au développement ; les critiques ont souvent porté sur l'institutionnalisation de l'aide et sur l'enjeu politique qu'elle a représenté notamment durant la période de la guerre froide. Mais que serait-il advenu si les pays industrialisés n'avaient pas développé l'assistance technique ou l'aide? L'autarcie n'aurait-elle pas engendré de solutions autoritaires ? La "science fiction" post-historique" n'est pas possible. Entre les analyses des événements ou des structures, les déductions diffèrent.

Un dernier chapitre rédigé par Streeten insiste sur la dualité des approches et aligne des séries d'oppositions : coupure Nord-Sud/économie mondiale, diversité/unité, monde "plat" (la structure)/ "rond"(les entrepreneurs). Autres lignes de partage : autarcie/coopération, "small is beautiful"/développement à grande échelle. Pour atténuer ces logiques contradictoires, Streeten propose une conclusion qui se veut conciliante : il faut reconnaître les interactions entre national et international, entre les diversités et l'unité : l'économie mondiale est différenciée..

COMMENTAIRE : Ce livre fournit des approches très différenciées, même si la conclusion est quelque peu synchrétique. Outre l'apport spécifique des contributions et de leurs commentaires souvent très détaillés, on y trouve également la vision du "développement" au sens moderne du terme : analyses et études de la période coloniale ne suffisent plus ; Une discipline du développement se forge après guerre dans les Institutions telles Bretton Woods, la Banque Mondiale ou le FMI. L'expérience de la planification (dépression avant guerre et

URSS)et du marché doivent déboucher sur des instruments déterminants de nouveaux modes de politique aussi bien en Asie, qu'en Amérique Latine ou qu'en Afrique. Telle est la mission dont se charge ce groupe d'experts désormais intégré aux institutions internationales.

DESCRIPTEURS : MONDE.

POLITIQUE INTERNATIONALE; RELATION ETAT SOCIETE; RELATIONS INTERNATIONALES; COOPERATION INTERNATIONALE; LOGIQUE INSTITUTIONELLE.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0022

TITRE : PIONNEERS IN DEVELOPMENT.

AUTEUR PHYSIQUE : MEIER, G.M.

AUTEUR MORAL : INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT/WORLD BANK.

COLLATION : WORLD BANK OXFORD UNIVERSITY PRESS. US. 1987. 243 P.

RESUME : Alors que le premier volume était centré sur les débuts de la discipline du développement (1940-1960), ce volume examine les changements qui ont eu lieu dans la période 1960-1970. Cette dernière période est qualifiée par la résurgence de "l'analyse néo-classique" et des mesures qui en ont découlées. Les pionniers qui ont été invités à faire cette rétrospective sont : T.Schultz, G.Haberler, H.Myint, A. Harberger et C.Furtado. Construit sur le même modèle que le volume précédent chaque rétrospective est précédée par une brève biographie suivie de commentaires critiques.

Schultz critique les concepts qui ont induit des erreurs théoriques et pratiques. Il rappelle notamment que des prélèvements ont été opérés sur le secteur agricole et que les "nouveaux modèles de développement économique" ont lourdement pesé sur le secteur public. Aussi pour palier aux déséquilibres, il faudrait, selon lui, encourager la spécialisation dans le marché mondial et diminuer les distorsions de prix.

Toujours axé sur le marché mondial Haberler critique les concepts de détérioration des termes de l'échange et encourage un système de prix mondial. Tout en acceptant le modèle de libre échange et les mesures libérales néo-classiques, Myint ne se réfère pas à la notion de "compétition parfaite". Il inclue des facteurs qui relèvent des négociations dans les politiques nationales. Il ne s'agit donc plus seulement de diminuer les distorsions économiques, mais également d'adapter les cadres institutionnels, de les organiser pour gérer l'offre et la demande.

A.Harberger fournit un cadre conceptuel permettant d'évaluer les coûts des projets sociaux. Comme Schutlz, Haberler et Myint, il réaffirme l'opportunité d'un système de prix mondial. Seul C.Furtado critique l'allocation naturelle des ressources et les "gains mutuels" que chaque pays (qu'il soit riche ou pauvre) pourrait réaliser à partir d'une économie internationalisée. Suivant la tradition des premiers économistes du développement, il rappelle l'importance de l'histoire et des concepts de centre et de périphérie.

En plaçant au centre de l'analyse soit l'histoire et les structures, soit l'économie de marché, les stratégies politiques diffèrent. Ainsi, dans les années 50, les effets pervers du marché devaient être contrebalancés par une planification soutenue. De là des instruments d'intervention

spécifiques : quotas de production, budget public pour les projets ou l'éducation avec les mesures d'accompagnement nécessaires. Depuis le début des années 60, on assiste à un renversement. Le marché est alors considéré comme seul instrument efficace pour la redistribution. Cela ne veut pas dire laissez faire, mais implique le renforcement du système de prix (y compris les taux de change, taux d'intérêt, impôts ou subventions).

Par là même, les stratégies politiques Nord/Sud ne relèvent plus des politiques de substitution d'importation, mais de libéralisation des marchés. Reste encore posées les questions de politique préférentielle ou d'accès au marché. Déterminants politiques et économiques sont mêlés et les choix ne sont pas simples.

COMMENTAIRE : Comme le précédent, ce livre donne une vision synthétique du "développement" par le biais de l'évolution de la pensée des économistes. Le choix des auteurs comme leur classification, fait entrevoir deux grandes périodes de "rupture" entre les fervents de l'institution ou du marché. Cette reconstruction historique au fil des récits individuels fournit un cadre d'interprétation possible de l'institution de développement telle qu'elle s'est construite entre 1940 et 1970.

DESCRIPTEURS : MONDE.
RELATIONS INTERNATIONALES; LOGIQUE INSTITUTIONNELLE; RELATION REFLEXION ACTION; RELATION SCIENCES PROGRES.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0024

TITRE : THE WORLD BANK SINCE BRETTON WOODS.

AUTEUR PHYSIQUE : MASON, E.S; ASHER, R.E.

COLLATION : BROOKINGS INSTITUTION, Washington D.C. US. 1973. 915 P.

RESUME : Ce livre de référence décrit l'histoire de la Banque Mondiale depuis sa naissance. Très facile d'accès il fournit une chronologie précise de cette institution.

La première partie dédiée à la naissance de la Banque fait état de l'évolution quantitative et qualitative de ce personnel (mutation du personnel, choix du siège à Washington D.C.). La restitution des débats se fait par des citations directes de documents d'archives. On relèvera notamment les phrases extraites du document demandé par Morgenthau en avril 1942 en ce qui concerne le fonds de stabilisation et de reconstruction : "No matter how long the war lasts nor how it is won, we shall be faced with three inescapables problems : to prevent the disruption of foreign exchanges and the collapse of monetary and credit system ; to assure the restoration of foreign trade ; to supply the huge volume of capital that will be needed virtually throughout the world for reconstruction, relief and economic recovery".

La deuxième partie montre les fonctions de prêteur et d'emprunteur de la Banque. A son ouverture, la Banque fonctionne avec un soutien américain équivalent à 20 pour cent du budget, alors que les autres pays ne donnent que 2 pour cent du budget. Les emprunts proviennent essentiellement des Etats Unis (long term securities, puis fonds privés). Les prêts liés à des aides techniques prennent de l'ampleur ; en 1955 est créé l'EDI (Economic Development Institution) spécialement orienté vers les projets de développement en fonction des secteurs clefs tels que l'infrastructure, ou les nouvelles technologies. Les Etats s'engagent à construire, gérer ou administrer les projets.

Les deux autres parties du livre sont dédiées à la diplomatie et à des bilans et perspectives. Selon eux, le conflit Europe/Etats-Unis pourrait être dépassé par une coordination multilatérale soutenue. Par ailleurs, l'histoire du conflit des "Brettan Woods Twins" (World Bank et FMI) est restituée depuis 1945 ; la séparation entre politique de stabilisation et politique de développement qui distingue le FMI de la Banque est souvent tenue et touche d'autres "familles" d'institutions telles l'UNDP, la FAO, l'UNCTAD ou l'OCDE.

COMMENTAIRE : Cette histoire souligne le rôle de médiateurs qu'ont joué la Banque Mondiale et les institutions affiliées notamment lors de la nationalisation du pétrole en Iran ou de la construction du barrage du Nil. Sans dogmatisme, le livre tisse l'évolution des débats et des pratiques et cite notamment les lettres d'intention des ministres s'engageant à suivre la politique de

la Banque. On y trouve de nombreuses annexes sur les accords de création, les statuts des membres, la liste des présidents, l'évolution des droits de vote, les opérations d'emprunts, les crédits, les transferts, les personnels, sans oublier une chronologie historique.

DESCRIPTEURS : MONDE.
ECONOMIE; INSTITUTION; POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ; PLANIFICATION.

GISEMENT : BIBLIOTHEQUE DE L'AMBASSADE AMERICAINE. PARIS.

MFN : 0025

TITRE : RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE.

AUTEUR MORAL : BANQUE MONDIALE.

COLLATION : BANQUE MONDIALE. US. 1988. 345 P.

RESUME : Comme chaque année la Banque publie un rapport annuel de développement. En 1988, l'axe principal est celui des finances publiques, puisque les dépenses dépasseraient parfois 50 pour cent du PNB. De telles interventions d'Etat peuvent nuire à l'économie mondiale, entraver le commerce et contribuer aux déséquilibres croissants.

Guidé par le principe de non-concurrence au secteur privé, le rapport préconise le désengagement progressif de l'Etat ; la baisse des soutiens doit s'effectuer dans tous les pays. Selon les calculs des coûts économiques les dépenses pour des mesures protectionnistes atteindraient jusqu'à 9 pour cent du PNB des pays en développement contre 0.5 pour cent pour les pays industrialisés.

Les recommandations supposent un budget équilibré, ainsi que la planification et l'établissement de priorités. Côté recettes, les Etats doivent compter sur leurs ressources propres et utiliser des instruments de prélèvement (TVA...). Côtés dépenses, certains budgets devraient être diminués ; les dépenses militaires représentent 14 pour cent du PNB du Moyen Orient. Il en est de même des subventions agricoles (subventions aux engrais, pesticides très fortes au Brésil et en Indonésie).

Outre la diminution des soutiens, le rapport préconise des normes de comptabilité nationale et internationales. Ainsi, le Pakistan s'est doté d'une comptabilité analytique normalisée facilitant la transparence et l'efficacité des entreprises publiques. Le recours à des bureaux d'experts-conseils et la participation du secteur privé est encouragé.

Ces recommandations cherchent à alléger la charge économique supportée par l'Etat. Elles doivent se combiner à une diminution générale de la dette. Entre 1974 et 1985 le montant total des dettes est passé de 140 milliards de dollars à 560 milliards de dollars. Un des instruments pourrait être celui de la baisse des taux d'intérêts.

COMMENTAIRE : Ce rapport préconise la plateforme libérale qui domine les négociations de l'Uruguay Round. L'ouverture des barrières douanières est soutenue par des calculs en terme d'avantages comparatifs. Cette logique globale où l'instrument central est le marché international renoue avec une des traditions de la Banque Mondiale. Peu de place est faite à la tradition qui réfléchit en terme d'organisation, de structure ou de

redistribution. Ce qui pouvait être considéré comme un investissement est désormais pris comme une dépense. De là les mesures préconisant la sécurité sociale à deux vitesses...

DESCRIPTEURS : MONDE.

INSTITUTION; LIBERALISME; INVESTISSEMENT; ROLE DE L'ETAT.

GISEMENT : CIHEAM-IAMM. ROUTE DE MENDE. 34100 MONTPELLIER.

MFN : 0023

TITRE : SCIENCE AND FOOD : THE CGIAR AND ITS PARTNERS.

AUTEUR-PHYSIQUE : ANDERSON, J.R; HERDT, R; SCOBIE, G.M.

COLLATION : Washington, D.C. World Bank. US. 1988. 134 P.

RESUME : Ce livre très succinct permet de se faire une idée générale des objectifs, des méthodes et des moyens de la recherche internationale telle qu'ils ont été conçus au tournant de l'après guerre par les Etats Unis. Le CGIAR (Consultative Group of International Agricultural Research) a été créé en 1971 suite à des actions entreprises après guerre. Tourné vers la résolution des problèmes pratiques, ce centre cherche les solutions techniques et internationales pour améliorer les capacités de production agricole ou intensifier l'agriculture.

On trouvera ici quelques exemples de nouvelles variétés ou de nouvelles méthodes telles que celles de la fixation de l'azote utilisées dans différents pays (Mexique, Asie...). Le passage de la révolution verte à la révolution biologique est brièvement évoqué, mais surtout les gouvernements sont encouragés à investir dans de petites équipes motivées et ouvertes aux transformations.

Quelques chiffres permettent de situer l'importance relative du centre ; en 1980, les pays donateurs ont contribué pour 140 Millions de \$ par an au fonctionnement du CGIAR. Ce chiffre est minime si on le compare aux dépenses mondiales de la recherche agricole qui s'élevaient en 1980 à 7.3 Milliards de \$ (les trois quart étant dépensés par les USA, l'Europe, l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'URSS). Toutefois, cela représente un personnel de plus de 6000 personnes en relation avec plus de 16 000 spécialistes agricoles entre 1962 et 1983 au travers de différents programmes de formation.

Les orientations de la recherche ont toujours été techniques. Cependant depuis 1975 les efforts de coordination portent également sur d'autres secteurs. Ainsi, outre l'encouragement aux travaux sur le génie génétique, des tentatives de rapprochement ont été faites avec l'IFPRI (International Food Policy Research Institute). Ce travail en réseau institutionnel caractérise le CGIAR. En effet, ce centre a pu voir le jour grâce à la coordination de différents programmes préexistants. L'action de la Fondation Rockefeller est déterminante. C'est elle qui a encouragé le développement de nouvelles variétés de plantes à haut rendement en créant le Centre International d'Amélioration du Maïs et du Blé (CIMMYT) en 1963 et l'Institut de Recherche International pour le Riz (IRRI) en 1962. Ces organismes se sont coordonnés au sein du CGIAR qui comptait en 1987 plus de treize centres internationaux spécialisés.

COMMENTAIRE : Ce livre publié en 1988 par la Banque Mondiale a émergé d'un groupe de travail du CGIAR. Cette évaluation institutionnelle cherche à mesurer l'éventuel besoin de renforcement des capacités de recherche nationale par rapport à la croissance économique. La Banque Mondiale a édité ainsi toute une série d'études thématiques sur le CGIAR. Dans ces analyses la recherche est toujours conçue comme un outil permanent permettant d'accroître et de coordonner les capacités de production : instrument au service des "hommes", le développement de la science doit servir de point de référence dans une optique de productivité.

DESCRIPTEURS : MONDE.
RELATIONS INTERNATIONALES; RELATION RECHERCHE FORMATION;
INSTITUTION; RECHERCHE; RELATION SCIENCE PROGRES.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0026

TITRE : THE URUGUAY ROUND : A HANDBOOK ON THE MULTILATERAL TRADE NEGOTIATIONS.

AUTEUR PHYSIQUE : FINGER, J.M.; PLECHOWSKI, A.

COLLATION : WORLD BANK PUBLICATION. 1987. 269 P.

RESUME : Le manuel pour les négociations fournit la rhétorique dominante des négociations en cours pour ce "round" du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade). Il préconise la libéralisation des échanges et l'ouverture des économies nationales. L'argumentation est linéaire et affirmative. Elle repose sur une vision unitaire de l'histoire : depuis 1950 la croissance des pays développés se serait faite par l'abaissement des tarifs douaniers alors que les pays en développement se seraient tenus à l'écart. Ils sont donc désormais conviés à participer activement à cette expérience.

Pour étoffer cette argumentation, le manuel fournit des courts dossiers sur l'histoire des négociations multilatérales : les codes relatifs à l'anti-dumping, aux standards ou aux licences d'importations sont avancés comme autant de preuves bénéfiques de la discipline internationale.

Sous les bons auspices de la réussite libérale, le manuel donne les orientations détaillées des thèmes qui seront débattus durant les négociations : tarifs douaniers, taux préférentiels, standards, anti-dumping, propriété intellectuelle, services, technologie, agriculture et produits tropicaux figurent au calendrier.

Une emphase toute particulière est mise sur la libéralisation du secteur agricole. Les traitements spéciaux ont coûté cher et les distorsions dues aux politiques de subventions nationales destabilisent l'équilibre du marché mondial. Chiffres à l'appui on découvre par exemple que le soutien de l'agriculture coûte 700 \$ par an à chaque famille américaine, voir 900 \$ par an pour une famille européenne.

COMMENTAIRE : Ce manuel est un outil de "propagande" légitimant la libéralisation. Les arguments historiques comme les calculs économiques sont choisis en fonction de la conclusion. Le recours à des références telles A. Smith, D. Ricardo ou M. Olson donnent un ton très sérieux. Malgré tout, ce manuel est important par son existence même : il montre l'importance que prend une certaine forme de vulgarisation. Il s'agit de convaincre le public plus ou moins averti de la nécessité de l'élimination des barrières douanières et de la réduction des taux de protection.

DESCRIPTEURS : MONDE.
INSTITUTION; LIBERALISME; RELATIONS INTERNATIONALES; RELATION AVEC LE MARCHE.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0008

TITRE : THE MID-TERM REVIEW AND THE GATT NEGOTIATIONS ON AGRICULTURE.
(BILAN A MOYEN TERME ET LES NEGOCIATIONS DU GATT SUR
L'AGRICULTURE).

AUTEUR MORAL : INTERNATIONAL POLICY COUNCIL.

COLLATION : International Policy Council on Agriculture an Trade. US.
1988/10. 40 P.

RESUME : Ce document de réflexion destiné aux négociateurs du GATT fait le point sur l'état d'avancement des discussions de l'Uruguay Round (lancées en 1986 à Punta del Este, les négociations doivent se terminer en 1990). A mi-parcours et pour préparer les réunions intermédiaires (septembre 1988 à Montebello au Canada) le Comité de Politique Internationale, composé de 26 personnalités de 16 pays et créé à cet effet en 1987, donne les lignes maîtresses du débat.

Les principes fondamentaux sont : la réduction du montant des subventions, la baisse des distorsions du commerce international, l'accès au marché, la réduction des effets des politiques nationales sur le commerce, la responsabilité internationale des Etats Unis et de la CEE et la participation active des pays en développement au GATT. Il est en effet clair que l'objectif premier est de prendre des mesures qui facilitent l'accès aux importations et aux exportations et de les faire respecter par tous.

En toile de fond, tous les "joueurs" doivent avoir en tête que la technologie et la productivité continuent à accroître la capacité de production. Le problème de l'offre est donc central et les mesures doivent agir sur l'offre. Ce contrôle doit être souple, car les baisses dans les soutiens doivent s'ajuster aux conditions nationales et internationales. Dans ces conditions, les outils techniques doivent être mis en place à long terme et à court terme : les calculs agrégés des niveaux de soutien sont une des formes permettant d'améliorer l'environnement commercial, sans avoir à négocier avec les gouvernements.

Plus précisément deux directions sont recommandées : la première consiste à séparer le niveau de soutien des prix avec le niveau de production (découplage au niveau national). La seconde est de lier les prix internationaux aux prix nationaux (recouplage international). Des transitions peuvent être envisagées pour les plus petits pays. En particulier, les pays en développement doivent pouvoir continuer à investir dans l'agriculture, la recherche, le transfert de technologie et l'ajustement structurel.

Le contrôle de l'offre est simplifié à court terme par la conjoncture (sécheresse aux Etats Unis en 88) et les mesures de gel de terre. Les stocks diminuent et les prix augmentent,

ce qui soulage producteurs et gouvernements. Toutefois, le pouvoir d'achat des pays importateurs pose le problème de la sécurité alimentaire. Des compensations peuvent être envisagées, mais ne peuvent pas remplacer la production nationale sur le long terme. La baisse des tensions sur le marché risque de cacher la réapparition des surplus et des guerres de subventions. Des réformes doivent être envisagées pour diminuer les soutiens à la production. Les Etats Unis, comme le Groupe de Cairns ont proposé de diminuer de 100 pour cent en dix ans.

Ainsi, à long terme, le contrôle de l'offre sera remplacé par des paiements découplés et des marchés nationaux et internationaux recouplés. Au programme du calendrier : la faisabilité d'aménagements spécifiques par pays, par produit (le sucre), l'impact de la dette sur la libéralisation et les effets des monopoles et de l'Etat sur le commerce international.

COMMENTAIRE : Ce texte donne la position des courants intellectuels et politiques favorables à un équilibre international de l'offre et de la demande fondé sur la concurrence et l'efficacité. L'élimination des distorsions (barrières douanières, subventions, prix artificiellement bas, stocks couteux) deviennent une nécessité dans cette hypothèse. De nombreux outils très techniques sont mis au point par des équipes de recherche qui cherchent à faire partager et à intégrer les points de vue.

Aucune mention n'est faite des organisations qui vont à l'encontre de ces positions (organisations paysannes, consommateurs ou même multinationales). Aucune approche en terme de répartition et de distribution : tout est raisonné en terme d'équilibre macro-économique.

DESCRIPTEURS : MONDE.
ACCORDS INTERNATIONAUX; POLITIQUE INTERNATIONALE; MARCHE MONDIAL; ECHANGES ECONOMIQUES; POLITIQUE AGRICOLE.

GISEMENT : RESOURCES FOR THE FUTURE. 1616P STREET. N.W. SUITE 614,
WASHINGTON, D.C. 20036.

MFN : 0011

TITRE : AGRICULTURE IN THE GATT.
(L'AGRICULTURE AU GATT).

AUTEUR PHYSIQUE : HANRAHAN, Charles E.

COLLATION : Washington D.C. Library of Congress. US. 05/1989. 10 P.

RESUME : Cet auteur, spécialiste des questions agricoles pour la Bibliothèque du Congrès, fournit régulièrement des analyses plus au moins longues des négociations en cours. Il souligne que le secteur agricole a été au centre des débats dans les dernières années. Jusqu'à présent ce secteur avait bénéficié de traitements préférentiels. Mais des conflits pèsent sur les échanges : barrières tarifaires et non tarifaires, respect des règles mises en place par le GATT, effets des politiques nationales sur le marché mondial sont autant de points sensibles.

Les surplus, la récession économique mondiale et les pressions protectionnistes semblent être des facteurs décisifs des changements actuels. Déjà, le Tokyo Round avait abordé ce problème, mais les principes et les règles étaient loin d'entrer en accord avec ceux du GATT qui stipulent : non discrimination et réciprocité des échanges, protection partielle par le biais des tarifs seulement, harmonie des niveaux de prix et consultation.

Un bref résumé référencié des textes de base du GATT permet de situer ces concepts et d'identifier les articles spécifiques à l'agriculture. L'article XI comporte notamment trois exceptions sur les restrictions aux importations pouvant être admises en fonction des politiques nationales ou des standards de production ; l'article XVI envisage la possibilité de subventions aux exportations pour tout autant qu'un pays n'accapare pas les "parts équitables du marché" et qu'il en avise les autres pays membres.

Les Etats Unis ont failli aux règles du GATT notamment en 1955. En effet la législation américaine de 1933 (Agricultural Adjustment Act) amendée en 1935 puis en 1951 avec la section 22 exige qu'"aucun accord commercial international ne peut être appliqué aux Etats Unis s'il ne coïncide pas avec les exigences de cette section". Cette section dit notamment que si les importations interfèrent avec des programmes nationaux il est du devoir du Ministère de l'Agriculture de le signifier au Président pour qu'il lance une enquête avec le Ministère du Commerce et impose s'il le veut des quotas. La section 22, contraire aux principes du GATT, a été utilisée sur de nombreux produits notamment les produits laitiers, le coton et les cacahuètes.

Forum international, les négociations sont souvent l'objet de concessions mutuelles. Ainsi, lorsque le CEE a refusé de baisser les restrictions aux importations aux poulets en 1960, les Etats Unis ont suspendu leurs accords commerciaux sur le

brandy et les camions. Les marchandages ont surtout fonctionné pour l'industrie ; l'harmonisation des politiques agricoles a toujours été difficile (ex. Politique Agricole Commune et refus d'ouverture des barrières).

Dans ces conditions les propositions actuelles de libéralisation lancées par les Etats Unis à l'URUGUAY ROUND ont un calendrier chargé : instruments d'analyse (PSE), règles et disciplines, découplage national et traitements spécifiques sont à l'ordre du jour. Les pressions pour la libéralisation seront moins fortes si la production céréalière baisse (baisse des coûts budgétaires).

COMMENTAIRE : Ce document, remis à jour continuellement, sert d'information de base aux équipes politiques américaines. En effet, les chercheurs de la Bibliothèque du Congrès sont la mémoire vivante du système et offrent leurs services aux membres du Congrès ou du Sénat qui ne sont pas spécialistes de la question.

Les textes présentés sont donc brefs, faciles d'accès et donnent les principales références aux législations ou aux conflits dans le secteur agricole. Les principales lois agricoles sont résumés en 2 pages d'annexes et la dernière loi commerciale (Omnibus Trade) marque les pouvoirs étendus donnés au président de 1988 à 1993 (décision par voix rapide sur les accords non tarifaires etc..). Enfin, une bibliographie succincte permet de repérer les principaux documents.

DESCRIPTEURS : MONDE.
ACCORDS INTERNATIONAUX; POLITIQUE AGRICOLE; MARCHÉ MONDIAL;
INTERVENTION; ORGANISATION; RELATIONS INTERNATIONALES.

GISEMENT : US LIBRARY OF CONGRESS CONGRESSIONAL RESEARCH SERVICE.
WASHINGTON D.C.20540.

MFN : 0012

TITRE : THE URUGUAY ROUND OF MULTILATERAL TRADE NEGOCIATIONS UNDER
GATT : POLICY PROPOSALS ON TRADE AND SERVICES.
(L'URUGUAY ROUND ; NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES DU
GATT: PROPOSITIONS POLITIQUES SUR LE COMMERCE ET LES SERVICES)

AUTEUR PHYSIQUE : LEDDY, JOHN M; REINSTEIN, Jacques.

COLLATION : The Atlantic Council of the United States. US. 11/1987.96 P.

RESUME : Ce document propose deux types d'orientation à suivre pour les négociations du GATT. La première a trait à la conclusion d'un "compact", où les principaux pays responsables du commerce (USA, CEE, Japon et Canada) s'engagent mutuellement à renforcer le GATT pour éliminer les mesures en contradiction avec les principes internationaux. La deuxième porte sur l'adoption de mesures de surveillance au sein du GATT, déjà recommandé par le Directeur Général du GATT.

Après avoir posé ces lignes directrices, ce document rappelle que depuis 1947 ce round est le huitième en date. Lourd des expériences passées et de la conjoncture actuelle (déficit commercial et tensions sur les marchés), les auteurs recommandent que les litiges soient mieux solutionnés et que les mécanismes institutionnels aient une portée effective.

En ce qui concerne l'agriculture, tous les efforts doivent être faits pour que ce secteur soit moins protégé. L'article XI du GATT qui parle de "répartition équitable du marché" est vague, alors que la section 22 de la loi Américaine favorise les quotas. Pour que la libéralisation se fasse, il faut arrêter l'escalade des subventions aux exportations et des restrictions aux importations. Cela signifie en clair l'abandon du Export Enhancement Pogram et du Targeted Assitance program.

La libéralisation du secteur agricole est soutenue par la branche exécutive. Par contre, le Congrès doit faire face aux organisations agricoles et aux groupes de produits qui réclament souvent une protection de leurs revenus ou de leurs produits. Des accords seraient possibles sur : une réduction concertée des subventions aux exportations (élimination des PIK certificats etc...), une augmentation de l'accès minimum du marché, une réduction des encouragements à la production et une conversion des quotas en tarifs fixes. En attendant la réduction des barrières douanières, les pays devraient s'engager à arrêter les restrictions aux importations et les subventions aux exportations.

COMMENTAIRE : Ce document est issu d'un Centre National Américain fondé en 1961 pour faciliter la formulation de politiques pour les pays démocratiques. Principalement axé sur l'Atlantique et les Alliances Pacifiques (Europe, Asie de l'Est et Pacifique) ce centre cherche à fuir "l'influence négative de l'URSS". Les négociations du GATT ont déjà fait l'objet de nombreux travaux

et notamment deux livres publiés lors du Kennedy Round. La position a été celle de l'administration en place aux Etats Unis.

DESCRIPTEURS : MONDE.

**ACCORDS INTERNATIONAUX; POLITIQUE INTERNATIONALE; INTERVENTION
; ORGANISATION; POLITIQUE AGRICOLE.**

GISEMENT : THE ATLANTIC COUNCIL. 1616 H STREET. NW WASHINGTON D.C. 20006.

RELATIONS INTERNATIONALES

MFN : 0010

TITRE : AGRICULTURE IN THE URUGUAY ROUND OF THE GATT WITH MARCH 1989 UPDATE.
(L'AGRICULTURE DANS L'URUGUAY ROUND DU GATT AVEC LA REMISE A JOUR DE MARS 1989).

AUTEUR PHYSIQUE : ALLEN, K; ELLIOTT, B; PHIPPS, T; ROSSMILLER, G; TUTWILER, A.

COLLATION : Washington, D.C., Resources for the future. US. 1989. 37 P.

RESUME : Ce document permet de situer les propositions du GATT dans le contexte historique. Après une brève introduction qui souligne l'importance actuelle des Etats Unis dans les négociations agricoles, les auteurs soulignent que cette volonté de libéralisation macro-économique concorde avec une certaine phase historique des Etats Unis et que toutes les issues sont envisageables : de la libéralisation à l'isolationisme, les miroirs commerciaux agricoles peuvent amplifier ou diminuer les tensions internationales.

Tout lecteur pourra trouver dans ce document les éléments de base concernant l'histoire générale du GATT : les principaux objectifs, les accords majeurs, les différents rounds, ainsi que la liste des pays participant comme membres du GATT. Toutefois, cette analyse offre la particularité de rappeler une partie de l'histoire agricole américaine.

Aux Etats Unis, l'agriculture a toujours été protégée et ce depuis l'Agricultural Adjustment Act (1935). En 1951, le Congrès a rendu obligatoire l'imposition de quotas aux importations allant contre les règles du GATT. Faisant figure d'exception et défiant les règles internationales, le secteur agricole américain a été fortement protégé sous la pression centrale du Congrès.

Un changement radical s'opère dans les années 80. L'hémorragie, due aux programmes de soutien de prix est telle que le gouvernement ne peut plus faire face aux coûts : dans les pays industrialisés, entre 1979 et 1986 \$100 billions sont dépensés, puis 220 billions entre 1984-1985. De surcroît, les faillites des agriculteurs se multiplient.

Dans cette conjoncture, les Etats Unis lancent simultanément le Food Security Act (1985) pour soutenir les revenus des agriculteurs et l'Export Enhancement Program (EEP) pour avoir une politique d'exportation agressive. Cette intervention d'Etat, doublée par la baisse du dollar et la baisse des taux d'intérêt a facilité la reprise des échanges avec les pays en développement. Désormais la pression n'était plus sur les marchés, mais sur la table des négociations internationales.

Simultanément et à l'initiative de l'exécutif, une proposition de libéralisation complète du marché a été élaborée. Le Ministère du commerce a constitué des comités spéciaux regroupant aussi bien le secteur privé (Agricultural Technical Advisory Committee), des commissions inter-ministérielles. Puis le brouillon de la proposition a été rédigé par le Ministère de l'Agriculture et du Commerce pour être soumis à des comités inter-ministériels composés des représentants de l'agriculture, du commerce, de la défense, de l'énergie, de l'intérieur, de la justice, du travail, de l'Etat, du transport et du Trésor. La version finale et détaillée ne sera rendue publique qu'à l'ouverture des négociations du GATT en 1986.

Pour gagner l'épreuve de forces, les Etats Unis se sont fondés sur de nombreuses études qui toutes semblent conclure aux bienfaits de la libéralisation ; un découplage multilatéral entraînerait la hausse des prix et des échanges (surtout pour les produits laitiers, le sucre), alors qu'une libéralisation unilatérale aggraverait la balance commerciale à long terme.

COMMENTAIRE : Ce document est facile d'accès. Rédigé par une équipe de recherche, il offre l'avantage de fournir les éléments de réflexion. L'analyse du GATT permet de situer les enjeux des négociations agricoles actuelles aussi bien dans l'histoire des rounds, que dans la position américaine. Les différentes positions sont dégagées : la CEE et dans une moindre mesure le Japon résistent à la possibilité d'ouvrir leurs économies. Le Japon propose d'utiliser le Trade Distorsion equivalent (TDE) au lieu du PSE (Producer Subsidy Equivalent) en excluant de ses calculs la recherche, l'éducation, les fluctuations de prix... A cet égard, les négociations bilatérales entre le Canada et les Etats Unis fournissent un exemple du modèle de libéralisation souhaitée par les Etats Unis.

DESCRIPTEURS : MONDE; ETATS UNIS.
ACCORDS INTERNATIONAUX; POLITIQUE INTERNATIONALE; POLITIQUE AGRICOLE; MARCHE MONDIAL; RELATIONS INTERNATIONALES; INTERVENTION DE L'ETAT.

GISEMENT : RESOURCES FOR THE FUTURE, 1616P STREET. NW WASHINGTON D.C 20036.

MFN : 0009

TITRE : PROPOSALS PRESENTED TO THE GATT FOR NEGOTIATIONS ON AGRICULTURE.
(PROPOSITIONS PRESENTÉES AU GATT POUR LES NEGOCIATIONS AGRICOLES).

COLLATION : National Center for Food and Agricultural Policy. US. 1989.

RESUME : Ce dossier présenté et préparé par Ed Rosmiller, Directeur du Centre National de Politique Alimentaire et Agricole, fournit les différentes propositions élaborées pour le GATT par groupes de pays. Les Etats Unis, la Communauté Européenne, le groupe de Cairns, le Canada, les pays nordiques, le Japon et les pays importateurs donnent chacun leur point de vue. Ces propositions ayant été élaborées à l'initiative des Etats Unis, chaque exposé est suivi de la réponse officielle du bureau exécutif du commerce américain.

La proposition américaine (juillet 1987) est présentée dans un texte officiel du département de l'Agriculture et pose clairement les termes du débat : élimination de toutes les subventions à la production sur une période de dix ans, élimination de toutes les barrières à l'accès au marché (y compris les quotas) sur une période de dix ans, élimination des barrières non tarifaires des régulations phytosanitaires, utiliser le PSE (Producer Subsidy Equivalent) comme outil de mesure. La déclaration du Président américain marque la volonté de réaliser ce projet mondial à l'horizon 2000 : l'ambition est de faire participer tous les pays du monde à un marché libre d'entraves. Seuls "des engagements mutuels" peuvent permettre aux "agriculteurs, aux consommateurs et aux contribuables" de se sortir de l'impasse actuelle.

La proposition de la Communauté Européenne est la plus nuancée (Octobre 1987). A court terme, aucune réduction n'est envisagée de manière globale. Chaque produit est analysé au cas par cas et aucun pourcentage fixe n'est annoncé. Contrôle de l'offre, système de quotas, sensibilité aux signaux du marché et aides indirectes doivent permettre de stabiliser le marché. A long terme, une réduction partielle des soutiens est envisagée en fonction des degrés de réajustement et déséquilibres. Toute réforme des marchés doit prendre en compte les pays en développement. L'instrument d'analyse est là aussi le PSE, mais la Communauté attire en particulier l'attention à la fluctuation des prix et des cours mondiaux. Comme l'on peut s'y attendre la réponse américaine marque une certaine "déception" et rappelle la "chance historique" qu'aucun pays ne devrait manquer.

Les propositions émanant des quatre autres groupes de pays sont plus proches de celle des Etats Unis, même si certaines mesures ne concernent que les pays exportateurs ou ne visent que le court terme. Le groupe de Cairns est nettement le plus favorable, tandis que le Japon propose souvent des "gels" de subvention.

Enfin la déclaration des pays importateurs, quoique très brève, soulève notamment les problèmes de la spéculation commerciale internationale, des transnationales ou des avantages comparatifs. L'accent est mis sur la nécessité de développer le secteur agricole et de protéger les marchés nationaux. Chaque étape doit être négociée.

COMMENTAIRE : En livrant les textes d'origine, ce document permet de sentir les différences de ton dans les négociations. Alors que les Etats Unis mènent le jeu de manière tranchante, les autres groupes de pays s'adaptent tout en formulant le désir de collaborer. Imaginer la réalisation d'une réforme mondiale de l'organisation du marché dans le secteur agricole, est une tâche qui suppose non seulement un outil commun (PSE), mais également un respect mutuel des mesures prises. Les accords sont loin d'être faciles, surtout en ce qui concerne la Communauté Européenne.

DESCRIPTEURS : MONDE.
ACCORDS INTERNATIONAUX; POLITIQUE AGRICOLE; RELATION D'ETAT A ETAT; RELATIONS INTERNATIONALES; POLITIQUE INTERNATIONALE.

GISEMENT : RESOURCES FOR THE FUTURE. 1616P STREET. N.W. WASHINGTON D.C.
20036.

MFN : 0014

TITRE : DECOUPLING FARM PROGRAMS.
(DECOUPLER LES PROGRAMMES AGRICOLES).

AUTEUR MORAL : RESOURCES FOR THE FUTURE.

COLLATION : RESOURCES FOR THE FUTURE. US. 1988/5. 22 p.

RESUME : Ce document fournit des éléments de réflexion sur le concept de "découplage" en agriculture. Le sens de ce terme renvoie aux programmes agricoles actuels et aux différents moyens mis en oeuvre pour que les soutiens publics au secteur agricole n'engendrent pas de distorsions dans la production, la consommation et la commercialisation des produits agricoles. En supprimant les barrières douanières, les signaux du marché devraient atteindre aussi bien les consommateurs que les producteurs. Les subventions devraient être découplées de la production et de la commercialisation. Seuls les soutiens directs pour des cas exceptionnels (catastrophe naturelle, etc...) seraient tolérés.

Le terme "découplage" a été introduit dans les débats politiques américains courant 1985 et est devenu la pierre d'angle des négociations du GATT. L'intersection entre la politique américaine et les négociations internationales ne relève pas que du calendrier (1990), mais du niveau de subvention et des méthodes de soutien en agriculture. La réduction, voire l'élimination des subventions directes aux agriculteurs est à l'ordre du jour à cause des coûts très élevés de la protection.

Ainsi, aux Etats Unis, le Food Security Act de 1985 (FSA85) a cherché à réduire certains prix de soutien, mais le maintien des quotas aux importations pour le sucre ou les produits laitiers, par exemple, a provoqué de fortes distorsions. Ces exceptions à la règle sont encore nombreuses et vont à l'encontre d'un système agricole uniquement orienté vers le marché, au niveau national et global.

Les effets du découplage sont différents selon que les réformes sont appliquées unilatéralement ou multilatéralement. Ces deux alternatives sont brièvement envisagées pour chaque produit ; dans tous les cas de figure un gain en efficacité et en qualité d'environnement est attendu. Un découplage multilatéral apporterait de surcroît une hausse des prix mondiaux, des prix aux consommateurs et des surfaces cultivables. Ces estimations supposent une forte modification de la politique actuelle. Ainsi, en 1988 les agriculteurs américains touchaient encore 11 % de leur revenu brut directement du trésor fédéral.

La suppression des aides et des programmes d'assistance suppose de savoir qui va être touché et qui devra être compensé : s'agira-t-il des agriculteurs, des propriétaires, des opérateurs en agribusiness ou de ceux qui participent au système agro-alimentaire? Les débats sont ouverts et les

formes que devront prendre les programmes agricoles restent encore à trouver ; comment prendre en compte les problèmes de la conservation des sols ou comment évaluer les besoins des opérateurs agricoles ? La mise en place de tests (épreuve de l'impôt sur le revenu négatif ou positif, par exemple) est à l'étude...

COMMENTAIRE : Ce document est simple d'accès. Des tableaux sur les coûts de la protection agricole ou sur les effets des programmes de découplage sur l'agriculture sont particulièrement clairs. Un glossaire des mots utiles et une petite bibliographie peut également rendre service. Sans prétention, ce document réalisé par des chercheurs américains de Washington D.C. , fournit des éléments de discussion précis sur l'impact du découplage.

DESCRIPTEURS : MONDE.
INTERVENTION DE L'ETAT DANS L'AGRICULTURE; POLITIQUE INTERNATIONALE; MARCHÉ MONDIAL; COMMERCE; PRIX; ECONOMIE.

GISEMENT : RESOURCES FOR THE FUTURE. 1616P STREET. N.W. WASHINGTON D.C.
20036.

MFN : 0006

TITRE : AGRICULTURE IN THE URUGUAY ROUND : INTERESTS OF DEVELOPING COUNTRIES.

(L'AGRICULTURE DANS L'URUGUAY ROUND : LES INTERETS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT).

AUTEUR PHYSIQUE : VALDES, Alberto.

COLLATION : International Bank for Reconstruction and Development. THE WORLD BANK ECONOMIC REVIEW. VOL1, N°4 :571-593. US. 1987. P. 571-593.

RESUME : En comparaison avec le secteur industriel, l'agriculture fait figure d'exception : elle reste un secteur fortement protégé. Cette intervention d'Etat coûte de plus en plus cher aux pays développés; de surcroît, elle bloque l'essor des exportations agricoles des pays en développement. Les négociations du GATT doivent permettre d'obtenir les mesures de libéralisation indispensables au commerce international.

Pour soutenir cette position, l'auteur situe le débat dans le contexte des négociations du GATT : les traditionnels conflits d'intérêt (USA en 1954 et la PAC..), la hausse des niveaux de protection, ainsi que le déséquilibre entre les économies majeures (CEE, USA, Japon) et les autres économies fragilisent le système de concurrence international. De nombreuses mesures influencent le système (mesures tarifaires et non tarifaires, flux commerciaux) et la structure complexe de l'OCDE a un effet direct sur les exportations des pays en développement : baisse du prix mondial, faible revenu à l'exportation des pays en développement et instabilité du marché.

Une revue de la littérature économique de 1980 à 1986 évaluant les différents scénarii de libéralisation du commerce international permet d'évaluer les difficultés techniques de modélisation (agrégats, désignation différente des produits etc..) et de repérer les principales positions des auteurs. Toutes les analyses semblent converger vers un accord sur les bénéfices de la libéralisation : hausse générale du niveau de prix, pouvant varier en fonction des produits et plus grande stabilité du marché.

Pour faciliter la mise en place de mesures favorisant la libéralisation du commerce, l'auteur examine, dans une dernière partie, deux propositions faites au comité sur le commerce agricole du GATT. La première vise à conditionner le maintien des subventions aux exportations au financement par les producteurs, la seconde exigerait un droit d'accès minimum au marché (baisse des restrictions aux importations avec au moins 10 pour cent de chaque marché national nécessairement ouvert). Là aussi des modèles de simulation portant sur 58 pays montrent que ces mesures de libéralisation doivent favoriser l'équilibre des échanges, pour tout autant que des aménagements particuliers soient prévus et qu'une réduction générale des barrières douanières soit effectivement mise en place.

Enfin, l'auteur suggère la position que devraient prendre les pays en développement : action directe pour augmenter leur accès au marché (ne pas raisonner par produits, mais plutôt exiger des sanctions contre ceux qui protègent leur marché par des barrières aux importations), et réciprocité sont les deux passages obligés. Ainsi, le Groupe de CAIRNS apparaît comme l'enfant sage de ce nouveau type de négociations multilatérales : les pays en développement ne devraient pas rester seuls et ne devraient pas être protectionnistes...

COMMENTAIRE : Cet article très technique émane des écoles américaines d'économie internationale. L'auteur qui travaille à l'IFPRI (International Food Policy Research Institute) fait partie de ce groupe d'économistes-experts internationaux qui propose aux gouvernements et aux institutions "la marche à suivre". Même si la levée de toutes les entraves douanières prend des formes très complexes (problèmes d'homogénéités des mesures, divergences d'intérêts...), elle est présentée comme seule solution pour l'équilibre mondial. Soutenant la vision d'un monde structuré par les seules lois du marché (concurrence, efficacité), il en découle nécessairement que toute forme de protection ou de préférences vient entraver l'équilibre et les flux des échanges.

DESCRIPTEURS : MONDE.

ECONOMIE INTERNATIONALE; INTERVENTION DE L'ETAT DANS L'AGRICULTURE; POLITIQUE AGRICOLE; POLITIQUE INTERNATIONALE; COMMERCIALISATION.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

TERRITOIRES ACTIFS

MFN : 0031

TITRE : THE DEVELOPMENT OF AMERICAN AGRICULTURE : A HISTORICAL ANALYSIS.

AUTEUR PHYSIQUE : COCHRANE, WILLIARD

COLLATION : Minneapolis University of Minnesotat Press. US. 1979. 464 P.

RESUME : L'histoire de l'agriculture américaine est retracée depuis les années 1600. Cette chronologie décrit la création du système de répartition et de gestion des terres. Elle montre combien l'évolution du développement agricole est profondément enracinée dans l'histoire américaine. L'auteur dégage cinq caractéristiques principales : abondance des terres, mécanisation, infrastructure, éducation et investissement. Ces facteurs structurants sont étroitement liés à des forces spécifiques aussi bien culturelles qu'économiques : the american dream, les ressources énergétiques, la protection de l'environnement et la Dépression.

La première partie du livre couvre la période allant de 1607 à 1978. Cette période de longue durée est divisée en étapes successives : arrivée des pionniers (1604-1607), création de la Nouvelle Angleterre (1775), système de distribution des terres et terrains fédéraux (1780), fermes de pionniers (1820), Homestead Law (1862), révolution technique (1933/1970).

Dans une deuxième partie, une analyse générale des forces en présence souligne le rôle de l'Etat. Les politiques de prix, de crédit et d'organisation du marché sont au centre des préoccupations depuis le 19ième siècle. L'histoire de cet interventionisme est brièvement reconstitué dans une trentaine de pages très claires et débouche sur la référence au modèle agricole américain depuis 1950.

COMMENTAIRE : Ce livre de très longue période est avant tout descriptif. Il donne les grands points de références, mais ne fournit pas d'analyse structurée. Ainsi, la question de l'organisation du marché et de son insertion dans l'économie mondiale reste entière. Les tableaux comme la bibliographie sont importants. Un livre "classique" à connaître.

DESCRIPTEURS : ETATS UNIS.

POLITIQUE AGRICOLE; RELATION SCIENCE CULTURE; INTERVENTION DE L'ETAT; TRANSFORMATION SOCIALE.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

TERRITOIRES ACTIFS

MFN : 0032

TITRE : AMERICAN FARM POLICY, 1948-1973.

AUTEUR PHYSIQUE : COCHRANE, Williard.

COLLATION : Minneapolis, Univ. of Minnessotat. US. 1976. 431 P.

RESUME : Ce livre de référence sur la politique agricole américaine de 1948 à 1973 met en lumière les liens qui se sont formés au fil de l'histoire américaine entre les choix économiques et les instances de décision gouvernementales. L'accent est mis sur l'institutionnalisation de certaines formes politiques qui ont valeur de loi ou de décret à appliquer.

Il montre clairement l'importance de l'organisation du marché agricole. L'approche historique permet de saisir les principales législations qui ont protégé le secteur agricole national.

La première partie décrit l'évolution et le contenu des programmes agricoles tout en explorant les processus de formulation des politiques. Les lois agricoles de 1961, 1970 et 1973 sont analysées. On retiendra par exemple qu'entre 1962 et 1968, le montant de soutien pour les timbres alimentaires est passé de 13 millions de dollars à 173 millions de dollars.

La deuxième partie retrace l'histoire de la législation américaine et fournit une chronologie des débats du Congrès. Les sources et les commentaires expliquent la genèse de concepts souvent utilisés, tels que le "deficiency payment" ou les "target price".

La troisième partie interprète les politiques agricoles et les programmes mis en place. Une attention particulière est accordée aux programmes de soutien des revenus des agriculteurs ou de garantie de l'alimentation de base aux consommateurs.

COMMENTAIRE : Les interprétations de l'auteur sont prudentes et s'attachent à décrire l'évolution d'un système législatif national. L'auteur donne quelques exemples de la politique agricole extérieure des Etats-Unis (PL480 votée en 1954), mais les exemples sont très brefs. Par contre, des tableaux statistiques permettent de voir l'évolution des coûts budgétaires agricoles gouvernementaux de 1948 à 1970. Certains bilans détaillés décomposent les dépenses par postes budgétaires.

DESCRIPTEURS : ETATS UNIS.

POLITIQUE AGRICOLE; INTERVENTION DE L'ETAT; RELATION ETAT SOCIETE; DROIT.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0007

TITRE : UNITED STATES TRADE POLICYMAKING IN THE URUGUAY ROUND.
(LA POLITIQUE COMMERCIALE AMERICAINE DANS L'URUGUAY ROUND).

AUTEUR PHYSIQUE : DESTLER, I.M.

COLLATION : Columbia University Press. US. 1989. P.191-207.

RESUME : Pour évaluer la position américaine sur le commerce international défendue dans l'Uruguay Round, l'auteur propose une analyse des rapports de force qui s'exercent entre le Congrès, le Sénat et la Maison Blanche. Ces rapports internes sont essentiels, car, pour régler les problèmes commerciaux, la législation américaine peut se fonder sur des facteurs macro-économiques (réduire le déficit budgétaire, baisse du dollar) ou sur des accords bilatéraux et des provisions restrictives (amendements spécifiques...). L'image d'une Amérique libérale ou protectionniste, dépend des pressions qu'exercent les forces politiques et économiques nationales. Les priorités ont varié dans le temps, mais le centième Congrès a placé le commerce international au centre des préoccupations des Etats Unis.

Un brève analyse historique des institutions gouvernementales ayant eu un rôle dans la détermination de la politique commerciale internationale américaine rappelle l'importance fondamentale du rôle du Congrès. Avec la Constitution et ce jusqu'en 1934, le Congrès est seul souverain. Avec l'Acte de 1934 et ce jusqu'en 1984, la détermination des niveaux de protection passe par le Congrès lui-même. Depuis 1970 un système inter-institutionnel se met en place :

a. délégation à l'autorité présidentielle en ce qui concerne la fixation du niveau des prix et plus tard les négociations des barrières non-tarifaires.

b. autorité du Président pour dénoncer les barrières douanières bloquant les exportations américaines (Acte du commerce de 1974 et anti-dumping).

c. responsabilité de l'Exécutif pour les "négociations spécifiques" (restrictions volontaires aux exportations...)

d) créations d'Institutions capables d'absorber une partie des pressions politiques telles que : US International Trade Commission (USITC), Département du Commerce et US Trade Representative (USTR). L'exécutif a toujours défendu la libéralisation du commerce, mais depuis 1980 les pressions des groupes d'intérêt se sont portées sur le Congrès.

De l'après guerre jusqu'en 60 les pressions des organisations (syndicats, groupes de producteurs, multinationales) ont poussé vers l'exportation et le libre échange. Dans les années 70, l'augmentation des volumes d'échanges ont fragilisé les équilibres. Aussi, depuis 80, les organisations agricoles cherchent une protection et le Congrès est décidé à légiférer sur le commerce sans attendre l'exécutif. Le Congrès se focalise plutôt sur des articles

précis (concurrence déloyale, etc.). Tout en défendant l'idée de la libéralisation, il reste sceptique sur les codes généraux mis en oeuvre par le GATT, car les accords sur les subventions sont souvent non respectés et il s'attaque aux politiques protectionnistes européennes.

Il est poussé par les agriculteurs et notamment les céréaliers qui cherchent à attaquer les barrières aux exportations américaines. Ainsi alors que le Congrès travaille dans le cadre du commerce, le gouvernement lui légifère sur les programmes agricoles renouvelés en 89. Toutefois, le Ministère de l'Agriculture demeure l'Institution clef dans le commerce.

COMMENTAIRE : Ce texte est très synthétique et a le mérite de faire un rapide bilan de la transformation des forces politiques déterminant la position américaine dans les négociations sur le commerce international. Les conflits internes et la peur du déclin de l'hégémonie américaine poussent les acteurs à définir une position commerciale agressive surtout dirigée contre tout pays ou groupe de pays pouvant faire obstacle aux exportations. La CEE est dans le champ de mire. Sans croire aux vertus générales du GATT, les différents groupes de pression cherchent avant tout à mettre en place des amendements spécifiques qui puissent être effectivement suivis et contrôlés par chaque pays.

DESCRIPTEURS : MONDE; ETATS UNIS.
COMMERCE; POLITIQUE INTERNATIONALE; RELATION ETAT SOCIETE;
INSTITUTION; ORGANISATION PAYSANNE; ACCORDS INTERNATIONAUX.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0034

TITRE : U.S. INTERNATIONAL ECONOMIC POLICY IN AN INTERDEPENDANT WORLD.

AUTEUR MORAL : COMMISSION ON INTERNATIONAL TRADE AND INVESTMENT POLICY.

COLLATION : Washington, D.C. Commission on International Trade. US.
1971. 394 P.

RESUME : Ce rapport émet des recommandations pour la politique commerciale américaine en 1971. Il cherche à déterminer les possibilités de jouir des avancées économiques, d'estimer les risques de chute, les responsabilités, les solidarités et les choix du modèle économique. Dans un premier volume, sont traités les problèmes d'ordre général (concurrence, distorsions etc...), puis un deuxième volume est consacré aux perspectives régionales. Les partenaires privilégiés sont la CEE, le Japon et le Canada. Politique et pratique dépendent des capacités de négociation.

En ce qui concerne l'agriculture, les fortes interventions d'Etat modifient les prix et isolent le marché interne des conditions de concurrence du marché mondial. Les soutiens des prix ont favorisé l'expansion d'une agriculture moderne : transformations technologiques, productivité, réduction du nombre d'agriculteurs et augmentation du nombre de fermes mécanisées. Ce faisant les soutiens ont entraîné des rigidités, notamment avec la CEE et la PAC (Politique Agricole Commune) qui maintient artificiellement des subventions aux agriculteurs.

Face à cette situation, le rapport préconise que les Etats-Unis négocient à l'échelle internationale et notamment au GATT, pour faire baisser les frontières douanières, supprimer les subventions aux exportations, les quotas et libéraliser le secteur. Il rappelle notamment que les exportations américaines représentent 1/7ième du revenu des agriculteurs américains et que les restrictions aux importations imposées par la CEE bloquent les courants d'échanges.

Focalisé sur la libéralisation, le rapport encourage le lancement d'études sur les coûts de la protection agricole européenne de manière à pouvoir négocier au GATT chiffres en mains. En attendant que ces principes soient défendus par de nombreux pays au GATT, la priorité est donnée à des négociations bilatérales au plus haut niveau politique pour convaincre les Européens de baisser leur niveau de soutien de prix notamment en ce qui concerne les céréales.

COMMENTAIRE : Ce rapport est intéressant car les lignes maîtresses qu'il défend en 1971 ont effectivement fait l'objet de la plateforme de négociations américaines de l'Uruguay Round au GATT. Il se focalise essentiellement sur les rapports avec la CEE. Les autres régions du monde devraient suivre.

DESCRIPTEURS : ETATS UNIS.
POLITIQUE INTERNATIONALE; POLITIQUE DES PRIX; POLITIQUE DE
DEVELOPPEMENT

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU
FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0027

TITRE : FARM AND FOOD POLICY.

AUTEUR MORAL : COMITTEE ON AGRICULTURE AND FORESTRY.

COLLATION : Washington, D.C. Committee on agriculture. 94th Congress.US.
1976. 269 P.

RESUME : Ce document comme tous les autres "hearings" du sénat américain est une source privilégiée d'information, puisque tous les débats émanant des différents acteurs de la société y sont retranscrits. Il fait le point sur l'extrême fluctuation des prix depuis 1973 et sur la politique alimentaire à suivre. Il souligne que la loi sur la protection de l'agriculture et du consommateur de 1973 a permis d'équilibrer l'offre et la demande. Les investissements pour la recherche agricole sont considérés comme une des priorités de la nouvelle politique alimentaire. Face à l'instabilité du marché, il est recommandé de protéger l'agriculture et d'harmoniser son développement avec les autres secteurs (contrôle et soutien des prix, accords d'exportations etc...).

Outre ces lignes directrices, ce document fournit un bref historique de l'ajustement agricole de 1933 à 1975. Depuis la grande dépression, l'agriculture américaine est dirigée par les pouvoirs publics en étroite liaison avec les organisations concernées. Qu'il s'agisse des professionnels agricoles, des organisations de consommateurs, des organisations paysannes ou des scientifiques, leurs voix sont entendues au sein des instances parlementaires et exécutives. Le comité agricole américain a engagé les débats dans tous les Etats américains afin de voter les lois agricoles nationales. Cette fédération de pouvoirs a permis de construire les instruments nécessaires à la mise en place d'une politique consensuelle. Une analyse par produits donne également l'information de base sur la situation agricole américaine.

COMMENTAIRE : Ces recommandations protectionnistes se font juste après la période de crise de 1973. Au moment où les Etats Unis risquaient de perdre leur hégémonie mondiale une nouvelle série de mesures est mise en place. Quatre ans après, le bilan en est positif. Il faut poursuivre une gestion efficace du marché. Les outils de gestion portent de manière classique sur les mécanismes de prix. Il s'agit de tenir compte des contraintes internes (professions agricoles..) et externes (marché mondial). Les traditionnels "hearings" permettent de négocier à l'intérieur des Etats Unis tout en ayant un pouvoir exécutif.

DESCRIPTEURS : ETATS UNIS.

POLITIQUE AGRICOLE; RELATION D'ETAT A ETAT; INTERVENTION DE L'ETAT; COOPERATION INTERNATIONALE; RELATIONS INTERNATIONALES; POLITIQUE DES PRIX.

GISEMENT : LIBRAIRIE DE L'AMBASSADE AMERICAINE. PARIS.

MFN : 0028

TITRE : FARM STRUCTURE : A HISTORICAL PERSPECTIVE ON CHANGES IN THE NUMBER AND SIZE OF FARMS.

AUTEUR MORAL : U.S. COMMITTEE ON AGRICULTURE, NUTRITION AND FORESTRY.

COLLATION : Washington, D.C. Committee on Agriculture, Nutrition. US. 1980. 263 P.

RESUME : Avant que n'ait été votée la loi agricole de 1980, ce document fournit les principaux thèmes à prendre en compte. Les facteurs clefs de la structure agricole et les raisons des transformations sont étroitement liés à l'économie internationale. Dans un premier temps ce document met en perspective la structure du secteur agricole. Puis il délimite certains facteurs décisifs.

Les mécanismes de prix jouent un rôle de premier plan. Qu'il s'agisse de l'impact de l'inflation sur les revenus des agriculteurs, de la valeur des terres agricoles ou des facilités d'accès au crédit, leur variation à la hausse ou à la baisse est une contrainte interne majeure. Outre les niveaux de prix, les choix technologiques comme les investissements financiers sont des éléments décisifs dans l'évolution de l'agriculture.

D'après W.D. Rasmussen de nombreux agriculteurs américains n'ont pas survécu à l'intensification de l'agriculture. L'une est de plus en plus pauvre : bas revenus, manque d'éducation, soins, manque de ressources. L'autre est de plus en plus organisée et compétitive. Cette dualité de l'agriculture s'explique en partie par l'histoire de l'agriculture américaine.

Depuis les années 1930 une base administrative s'est construite pour que s'organise et se maintienne la structure agricole. La première loi agricole d'ajustement date de 1933. Depuis les lois sont régulièrement votées et des administrations sont créées : service d'érosion, d'électrification, recherche scientifique, bureau des statistiques etc...

Cet édifice a permis de gérer les contraintes internes et externes et de s'adapter constamment aux révolutions de la productivité ou aux changements dans la demande mondiale. Pour assurer des débouchés, stabiliser les marchés, les politiques américaines ont opté pour l'optimisation d'un certain type d'agriculture et pour la gestion continue du secteur agricole (politique de stock, prix de soutien..).

Outre cette vision d'ensemble de la politique agricole américaine, ce document fournit des analyses par produits : élevage, coton, grains, tabac, fruits et légumes et produits laitiers sont traités au cas par cas. On pourra notamment retenir les rôles accordés aussi bien au "macro" qu'au micro :

possibilité de débouchés extérieurs, rôle de l'investissement, mais aussi de l'approvisionnement énergétique, ou des efforts en développement rural.

COMMENTAIRE : Document intéressant qui positionne les choix étatiques américains dans les années 1980. La perspective historique fournie par Rasmussen montre à quel point les Etats Unis se sont construits à l'abri d'une gestion étatique constante.

DESCRIPTEURS : ETATS UNIS.
DROIT; POLITIQUE DE PRIX; RELATION ETAT SOCIETE; RELATION NORD SUD; INTERVENTION DE L'ETAT.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0029

TITRE : FARM POLICY PERSPECTIVES : SETTING THE STAGE FOR 1985 AGRICULTURAL LEGISLATION.

AUTEUR MORAL : COMMITTEE ON AGRICULTURE, NUTRITION AND FORESTRY, U.S. SENATE.

COLLATION : Washington D.C., U.S.Senate. US. 1984. 249 P.

RESUME : Le vote de la nouvelle loi de 1985 exige que l'on prenne la mesure de l'expansion de l'industrie agricole et des rigidités qui menacent les agriculteurs. En croisant les points de vue des différents acteurs (agriculteurs, scientifiques, professionnels, administration) le Sénat cherche à identifier une ligne de conduite possible.

Parmi les articles des économistes, on peut notamment lire celui de E.Shuh. Il met l'accent sur l'impact croissant de la politique macro-économique et monétaire sur les agriculteurs. Pour se prévenir de l'instabilité des marchés, K.Clayton propose de prendre des options sur des contrats ou sur des crédits.

Un débat sur les crédits et leurs conditions d'accès oppose les représentants d'organismes financiers. Certains défendent l'intervention de l'Etat, car ce dernier se porte garant des risques. D'autres récusent les mécanismes de soutien par des prêts garantis à cause des effets négatifs sur le marché.

Les oppositions entre les partisans d'une économie de marché et les partisans des mécanismes de soutien sont constantes. Les contrôles à la production et la gestion du système de prix sont des alternatives politiques que l'on ne peut toutefois pas écarter.

COMMENTAIRE : Ces débats révèlent la diversité des points de vue. Sans chercher à être homogènes, les positions des différents acteurs livrent les contradictions. Outre les documents bruts les annexes donnent une description de la législation agricole et alimentaire devant expirer en 1985 avec un glossaire du vocabulaire des différents programmes agricoles. Il faut rappeler que le secteur agricole représente 20 pour cent du PIB et emploie un quart de la main d'oeuvre américaine, soit 24 millions de personnes.

DESCRIPTEURS : ETATS UNIS.
POLITIQUE AGRICOLE; INTERVENTION DE L'ETAT; TRANSFORMATION SOCIALE.

GISEMENT : LIBRAIRIE DE L'AMBASSADE AMERICAINE. PARIS.

MFN : 0030

TITRE : TRADE POLICY PERSPECTIVES SETTING THE STAGE FOR 1985 AGRICULTURAL LEGISLATION.

AUTEUR MORAL : COMMITTEE ON AGRICULTURE, NUTRITION AND FORESTRY, UNITED STATES SENATE.

COLLATION : United States Senate. US. 1984. 366 P.

RESUME : Après avoir traité de la politique agricole nationale (voir le hearing sur le Farm Policy perspectives), ce document analyse les échanges mondiaux. Les facteurs internes, tels les stocks, les prix planchers ou les taux de crédit, sont analysés dans la perspective des relations internationales.

Un consensus se dégage sur le soutien aux petits agriculteurs et sur un niveau de prix suffisamment élevé pour couvrir les investissements. Toutefois, lorsqu'on en vient aux programmes de crédit, les risques de destabilisation du marché sont soulignés. Les points de vue contradictoires des agriculteurs et des économistes expriment d'un côté la volonté d'obtenir un revenu minimum garanti et de l'autre la recherche d'un équilibre général.

Les articles de P.Paarlberg et A.Webb insistent sur la rupture politique qui s'est opérée dans les années 1980. Alors que depuis 1930, l'Etat menait une politique agricole très dirigiste, depuis 1980 on constate un net retrait de l'Etat dans ce secteur. Ce désengagement de l'Etat s'est effectué alors que l'environnement international était très instable. Aussi, les prix intérieurs sont-ils soumis à des exportations incertaines.

Dans la concurrence ouverte pour la conquête des marchés, les avantages comparatifs jouent un rôle certain. Des niveaux de prix mondiaux plus élevés devraient permettre de couvrir les coûts de production. Les négociations à l'échelle internationale (GATT...) sont présentées comme les instances facilitant la recherche d'un nouvel équilibre (fin des soutiens et limitation des barrières douanières).

COMMENTAIRE : Ce hearing sur la loi agricole américaine a été débattu alors même que se lançait l'Uruguay Round du GATT. Il est intéressant de remarquer comment la politique de désengagement de l'Etat dans le secteur agricole est en rupture avec la politique américaine menée jusqu'alors. Les références à la Politique Agricole Commune et à la guerre des subventions montrent à quel point cette compétition a entraîné des charges économiques croissantes.

DESCRIPTEURS : ETATS UNIS.
RELATIONS INTERNATIONALES; POLITIQUE DE PRIX; LIBERALISME;
CREDIT RURAL.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

MFN : 0033

TITRE : FOOD FOR WAR ; FOOD FOR PEACE.

AUTEUR PHYSIQUE : WALLERSTEIN MITCHEL, B.

COLLATION : Cambridge, MIT Press. US. 1980. 312 P.

RESUME : Ce livre retrace l'histoire de l'aide alimentaire américaine et de son impact sur les relations internationales. A l'origine, le gouvernement des Etats-Unis a eu l'initiative des programmes alimentaires, mais progressivement des forces politiques semi-autonomes jouent un rôle dans les choix des politiques alimentaires.

Pour identifier le rôle des acteurs dans les politiques d'aide alimentaire, l'auteur examine les phases successives des programmes d'aide alimentaire en les reliant aux événements et aux structures (puissance de production, surplus et institutions américaines). L'aide a été bilatérale jusqu'en 1943, date où a été créé le premier organisme multilatéral pour les opérations d'aide alimentaire, the United Nations Relief and Rehabilitation Administration (UNRRA).

Nous restituons ici les principaux éléments de la chronologie de l'aide gérée bilatéralement : Tremblement de terre au Venezuela (1812) et envoi de 50 000\$ par la congrès américain ; famine en Russie (1891 - guerre avec la Turquie) et envoi alimentaire par la Croix Rouge Américaine ; éruption volcanique en Martinique (1902) et attribution de 200 000\$ par le Congrès ; guerre mondiale (1917) et contribution de 28 millions de tonnes par l'Administration Alimentaire Américaine et l'American Relief Administration qui est alors créée ; Famine en Russie (1922) et soutien de l'ARA ; guerre mondiale (1941) contribution de 6 milliards de \$ en produits alimentaires décidée par le Congrès. Cette chronologie est essentiellement liée aux grandes périodes de destruction qui ont sévi à l'échelle mondiale depuis un siècle. Avec la création de l'UNRRA l'approvisionnement de l'aide est réparti entre pays donateurs, mais en 1945 les USA contribuaient pour 73 pour cent du montant total des ressources (2.9 billions de \$). La destination de l'aide a surtout été orientée vers l'Europe (Marshall Plan) et non pas vers l'Inde qui souffrait d'une forte famine dans le même temps : 3 millions de morts.

Instrument de politique extérieure, l'aide alimentaire dépend de l'influence des forces sociales organisées au sein de l'administration américaine. Les multinationales, l'agribusiness, l'industrie, les lobbies professionnels ou caritatifs agissent sur le Congrès et la Maison Blanche. Ils défendent des niveaux de prix différents en fonction de leurs intérêts.

COMMENTAIRE : Loin de répéter le cliché de l'impérialisme Yanki, ce livre retrace les débats et les évolutions de l'aide américaine. Ce livre est construit à partir de recherches réalisées aux archives nationales de la bibliothèque présidentielle (Kennedy, Johnson), des documents ministériels ainsi que d'ouvrages et d'interviews. Importante bibliographie.

DESCRIPTEURS : ETATS UNIS.
AIDE ALIMENTAIRE; RELATIONS INTERNATIONALES; POLITIQUE AGRICOLE; MODELE DE DEVELOPPEMENT.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

FRACTIONNEMENT DES MODELES

MFN : 0013

TITRE : ADJUSTMENT POLICIES AND DEVELOPMENT STRATEGIES IN THE ARAB WORLD.
(POLITIQUES D'AJUSTEMENT ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE ARABE).

AUTEUR MORAL : FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL.

COLLATION : F.M.I (sous la direction de SAID EL-NAGGAR). US. 02/1987. 260 P.

RESUME : Ce livre examine les programmes d'ajustement structurel mis en place depuis le début des années 1980. Les programmes d'ajustement se situent dans le cadre de la baisse de la croissance des années 1973 et de l'augmentation du volume des échanges (8 pour cent par an). Des séries d'articles généraux examinent les politiques et les types de réforme. Trois études de cas sur le Maroc, l'Egypte et la Jordanie analysent en détail les programmes d'ajustement. Pour l'Egypte une chronologie historique des années 60 à nos jours donne le cadre des transformations politiques nationales.

Des analyses générales, on retiendra tout d'abord que les programmes d'ajustement orientés vers la croissance ont été élaborés à l'initiative des institutions multilatérales. Les banques comme le FMI ou la Banque Mondiale accordent des prêts conditionnés par des changements structurels : la création du Fund Facility en 1974 marque la volonté de faciliter les paiements et de supprimer l'obstacle de la dette qui empêche la croissance. La suppression des distorsions est au coeur des politiques économiques.

Avocats de la libéralisation, ces programmes cherchent une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources en y associant le maintien de la croissance économique. Ils se réalisent par le biais de mesures affectant la production, la distribution et la répartition. Ils se distinguent des politiques de stabilisation qui elles visent la balance macro-économique au travers de réformes monétaires, fiscales, taux de change et politique de revenus.

Les programmes d'ajustement se caractérisent par leur sévérité (coût social et politique) et par des pertes à court terme (récessions des industries de substitution). Mais les réformes sont nées de profonds déséquilibres : fort déficit budgétaire, augmentation des services, déséquilibres externes sont des facteurs décisifs. Ainsi, la dette égyptienne est égale à trois fois les revenus annuels des échanges extérieurs.

Le Maroc a contracté son premier programme en 1983. Le programme vise à équilibrer la balance des paiements par l'assainissement des finances publiques (augmentation des impôts sur le revenu, investissements privés dans les zones irriguées, rentabilité des transports, eau, électricité et gratuité de l'éducation et de la santé), par une politique monétaire rigoureuse et par une réforme structurelle dans tous les secteurs. En agriculture, efficacité et répartition se réalisent notamment dans les

régions sèches où l'on cherche à supprimer les monopoles, les quotas, à fixer un prix seuil et à supprimer les subventions aux intrants.

Ces objectifs ont été délimités après l'élaboration du Plan National, dont le but est d'augmenter la croissance, restructurer l'agriculture et diminuer la dépendance énergétique. La concordance des plans nationaux et des programmes d'ajustement marque la volonté politique d'établir une stratégie orientée vers les ressources (répartition de l'investissement selon les secteurs etc...). En outre le choix de stratégies à faible capital intensif peut faciliter un rapide redressement.

COMMENTAIRE : Ce livre est constitué d'une série d'articles. Les effets des politiques d'ajustement sont simplement évoqués en termes de coûts social et politique et peu d'exemples précis sont donnés. Les analyses portent surtout sur les écoles de pensée et notamment sur la partition libérale et protectionniste. Dans un cas, tous les déséquilibres sont dus à la balance des paiements et à la structure économique nationale qui bloqueraient l'intégration au marché mondial ; dans l'autre, l'impuissance politique à gérer les transformations et à protéger les secteurs entraîne des hémorragies (en Egypte entre 1973 et 1976, augmentation de 339 d'import de céréales). Les uns raisonnent par rapport au marché, aux flux, les autres pensent en termes d'intervention, d'auto-suffisance et de quotas.

DESCRIPTEURS : MONDE; MAROC; EGYPTE; JORDANIE.
POLITIQUE INTERNATIONALE; PLANIFICATION; POLITIQUE DE
DEVELOPPEMENT; ECONOMIE INTERNATIONALE; POLITIQUE AGRICOLE.

GISEMENT : LIBRARY OF CONGRESS. WASHINGTON. D.C. 20540.

FRACTIONNEMENT DES MODELES

MFN : 0015

TITRE : THE ENVIRONMENTAL PROGRAM FOR THE MEDITERRANEAN.
(LE PROGRAMME DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MEDITERRANEE).

AUTEUR MORAL : THE WORLD BANK AND THE EUROPEAN INVESTMENT BANK.

COLLATION : WORLD BANK. US. 1990. 93 P.

RESUME : Cette publication a pu voir le jour grâce à de nombreux travaux déjà entrepris dans ce domaine. Elle se fonde notamment sur des études réalisées par le Plan D'Action Méditerranéen adopté en 1975 et par le Programme des Nations Unies sur l'Environnement. En s'appuyant sur un large réseau de travail et sur une forte capacité financière, les banques affirment leur ambition d'établir une politique globale pour l'environnement en Méditerranée.

Ce rapport veut donc fournir les lignes maîtresses qui vont orienter les politiques d'environnement en Méditerranée. Une première partie identifie les principaux symptômes de problèmes soulevés par l'environnement : nature, causes et étendue de la pollution sont analysées. Puis, viennent les solutions ou les types d'actions prioritaires à entreprendre ou les mesures à mettre en oeuvre.

Au niveau des symptômes, le bilan est négatif : les déchets industriels, agricoles ou urbains s'accumulent et détruisent la faune ou la flore marine. La densité de l'habitat menace les nappes phréatiques et les surfaces arables. Déforestation, salinisation, désertification, migration...pèsent sur l'équilibre écologique.

Pour remédier à la situation il est proposé de renforcer les cadres institutionnels : harmonisations législatives, recherche scientifique, formation, séminaires, diffusion de l'information ou création de parcs nationaux sont des actions prioritaires. Elles suivront les axes prioritaires suivants : gestion de l'eau, des déchets, de la mer et de la zone côtière.

Pour mener à bien ces actions, les moyens financiers sont mis en place. Les prêts seront prioritairement accordés aux pays qui prennent en compte l'environnement dans leur programme. Les pays les plus défavorisés pourront bénéficier de ressources supplémentaires, s'ils accélèrent leur programmes d'environnement. Cette forme de conditionnalité des prêts se double de mesures économiques supprimant la distorsion des prix : hausse des prix, des taxes, contrôle du volume des échanges sont considérées comme des mesures nécessaires.

En facilitant la mobilisation des ressources et de l'épargne nationale, les banques cherchent à faciliter l'investissement là où il s'agissait d'exploiter sans aucun critère de qualité. Elles instaurent ainsi des contraintes qualitatives supplémentaires à la production.

COMMENTAIRE : Rappelons que la Banque Européenne a été créée en 1958 dans le cadre de la CEE. Elle favorise la croissance par le biais de crédits qu'elle accorde aux pays du Sud de la Communauté, mais également à la Turquie et aux pays africains. Cette institution a déjà participé à de nombreuses "joint ventures" avec la Banque Mondiale.

Depuis, 1980, le montant des prêts s'est élevé à plus de 3 billions de dollars pour l'environnement en Méditerranée. Il semble que l'axe prioritaire soit de la croissance et non celui des revenus et de l'emploi. La nouvelle charge économique que représente l'environnement devrait être portée par les contribuables, les consommateurs et non point les industriels. Pourtant, les problèmes de redistribution étaient au coeur de la Banque Mondiale pendant de nombreuses années.

DESCRIPTEURS : MEDITERRANEE.
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE; DESEQUILIBRE ECOLOGIQUE; LUTTE CONTRE LA POLLUTION; PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

GISEMENT : CIHEAM-IAMM. 3491 ROUTE DE MENDE. 34900 MONTPELLIER CEDEX.

MFN : 0017

TITRE : LE MAGHREB DANS LE MONDE ARABE OU LES AFFINITES SELECTIVES.

AUTEUR PHYSIQUE : MICHEL, Hubert; SANTUCCI, Jean-Claude.

COLLATION : PARIS CNRS. FR. 1987. 333 P.

RESUME : Cet ouvrage, construit à partir de contributions d'un colloque, interroge la pertinence d'un système régional arabe. Comment fonctionne cet espace, quel lien entretient-t-il avec l'espace des nations ou de l'économie de marché ? Existe-t-il d'anciens référents identitaires susceptibles d'être investis par de nouvelles forces politiques ? Le loyalisme arabe et islamique conduit-il à une cohésion panarabique ou amplifie-t-il au contraire les clivages politico-nationalistes ?

Pour traiter ces questions, se structure selon deux grands axes : les mythes unitaires à l'épreuve des intérêts nationaux d'une part et les intérêts nationaux à l'épreuve de la mondialisation des échanges d'autre part. Approches historiques, économiques, culturalistes et géopolitiques sont croisées de manière à évaluer la formation éventuelle d'un nouveau pôle d'équilibre ou de déséquilibre.

Toutes les études concluent à l'existence de certains mythes unitaires: l'Islam est un référend qui permet l'investissement moral de toutes les couches sociales et un investissement politique contre les formes de gouvernement modernes. Mais cette solidarité indéniable est subordonnée aux intérêts nationaux. Les stratégies étatiques très personnalisées, comme celles de la Lybie avec le colonel Kadhafi (ligne anti-impérialiste ou anti-israélienne) ou de l'Egypte avec Nasser (socialisme intégrateur) sont déterminantes pour l'ensemble de la région. Le Maghreb y est directement impliqué et le traité algéro-tunisien s'inscrit dans ces jeux d'alliance inter-étatique.

Ce découpage étatique est renforcé par les appartenances à des blocs économiques. Les pays à revenus pétroliers pèsent dans les échanges mondiaux, alors que les échanges Sud/Sud ou inter-maghrébins sont pratiquement inexistantes. L'extraversion des économies est valable pour la plupart des pays arabes (revenus pétroliers, recettes touristiques, recettes des immigrés ou cultures d'exportation). Cependant les pays du Maghreb sont largement débiteurs des pays du Golfe. Seule la Libye est associée aux grandes entreprises financières avant tout séoudiennes ou koweïtiennes. Le développement récent des institutions financières nationales et multinationales arabes devrait faciliter les flux d'investissement intra-régionaux, mais pour l'heure prédominent les politiques nationales et les relations préférentielles.

La construction d'un espace élargi impliquerait la progression d'un cadre institutionnel. Mais outre les rivalités d'hégémonie nationale, cette construction se heurte à l'extraversion des économies qui restent soumises aux fluctuations des échanges mondiaux. Par là-même les contraintes internes (étroitesse du marché, non-qualification de la main d'oeuvre...) peuvent prendre de l'ampleur et contribuer à la destabilisation de la région.

COMMENTAIRE : Les séries de communication sont inégales, mais elles ont toutes un axe commun : en s'interrogeant sur le processus d'intrégration de la culture arabe, elles débouchent sur la primauté de l'Etat-Nation. Ce nationalisme étatique combiné à l'islamisme militant et aux pressions externes (élargissement de la CEE, fluctuation des prix internationaux) risque de réhabiliter les logiques islamiques. Toutefois, les revenus pétroliers comme la présence de plateformes financières tendent au contraire à limiter la formation d'une région autonome. Les différents niveaux d'insertion dans l'économie mondiale jouent un rôle décisif dans la stabilité des économies.

DESCRIPTEURS : MAGHREB.
POLITIQUE INTERNATIONALE; CULTURE; ROLE DE L'ETAT; COOPERATION INTERNATIONALE; RELATION D'ETAT A ETAT.

GISEMENT : IREMAM. 5 AVENUE PASTEUR. 13100 AIX EN PROVENCE.

MFN : 0035

TITRE : L'ETAT EN AFRIQUE ; LA POLITIQUE DU VENTRE.

AUTEUR PHYSIQUE : BAYART, Jean-François.

COLLATION : FAYARD. 1989. 439 P.

RESUME : Cet essai de science politique analyse l'Etat et la stratégie des acteurs dans le contexte africain. Les groupes sociaux et les réseaux d'influence contribuent à faire émerger une culture politique originale dans l'environnement international. La "politique du ventre" ne renvoie pas seulement à une stratégie de survie, mais également à une trajectoire africaine particulière du pouvoir.

Composé en trois parties ce livre interroge la genèse de l'Etat africain (Etat post-colonial et recherche hégémonique), et envisage les scénarios et les actions politiques possibles. Dans la tradition de l'analyse sociologique des acteurs, l'auteur identifie les relations de pouvoir et de clientélisme qui se sont sédimentés dans l'histoire africaine.

Battant en brèche l'image d'une fondation coloniale, il souligne l'hétérogénéité des fondements. Rares sont les Etats postcoloniaux dont les territoires correspondent à des racines historiques. Cependant, les alliances et les mécanismes d'assimilation sont rapides. La fusion des élites survient dans le monde des affaires tout en étant lié au système lignager : idéologie, chefferie, bureaucratie, élections, parti renforcent mutuellement la société civile et politique. Elites locales et nouvelles élites du commerce mondial s'intègrent dans une même schéma vertical. Ainsi, les détenteurs des rôles modernes de la vie politique et économique cherchent-ils à acquérir les titres de notabilité dans leur chefferie.

Pour l'auteur, malgré les diversités spatiales et temporelles, l'Afrique tendrait à former un bloc sans rapport d'extériorité avec l'Occident. Ainsi, par exemple, les élites de ces pays ont adhéré à la culture francophone. Outre les phénomènes linguistiques, c'est la recherche de l'hégémonie et la récurrence d'un schéma d'action factionnel qui caractérisent ce système politique.

La recherche de positions de pouvoir peut se matérialiser ou être symbolique (corruption ou lignage). Dans tous les cas de figure, on assiste à la consolidation de réseaux d'influence. La corruption est une conduite politique et sociale partagée de tous. L'Etat assure la centralisation politique par le truchement de liens de parenté, d'alliance et d'amitiés.

COMMENTAIRE : Ce livre s'inscrit dans la tradition de l'école de sociologie des acteurs (Crozier, Bourdieu) et dans celle des anthropologues africanistes. Souvent théorique, certains exemples permettent de resituer l'Afrique dans son histoire. Cette interrogation sur l'existence d'un Etat Africain

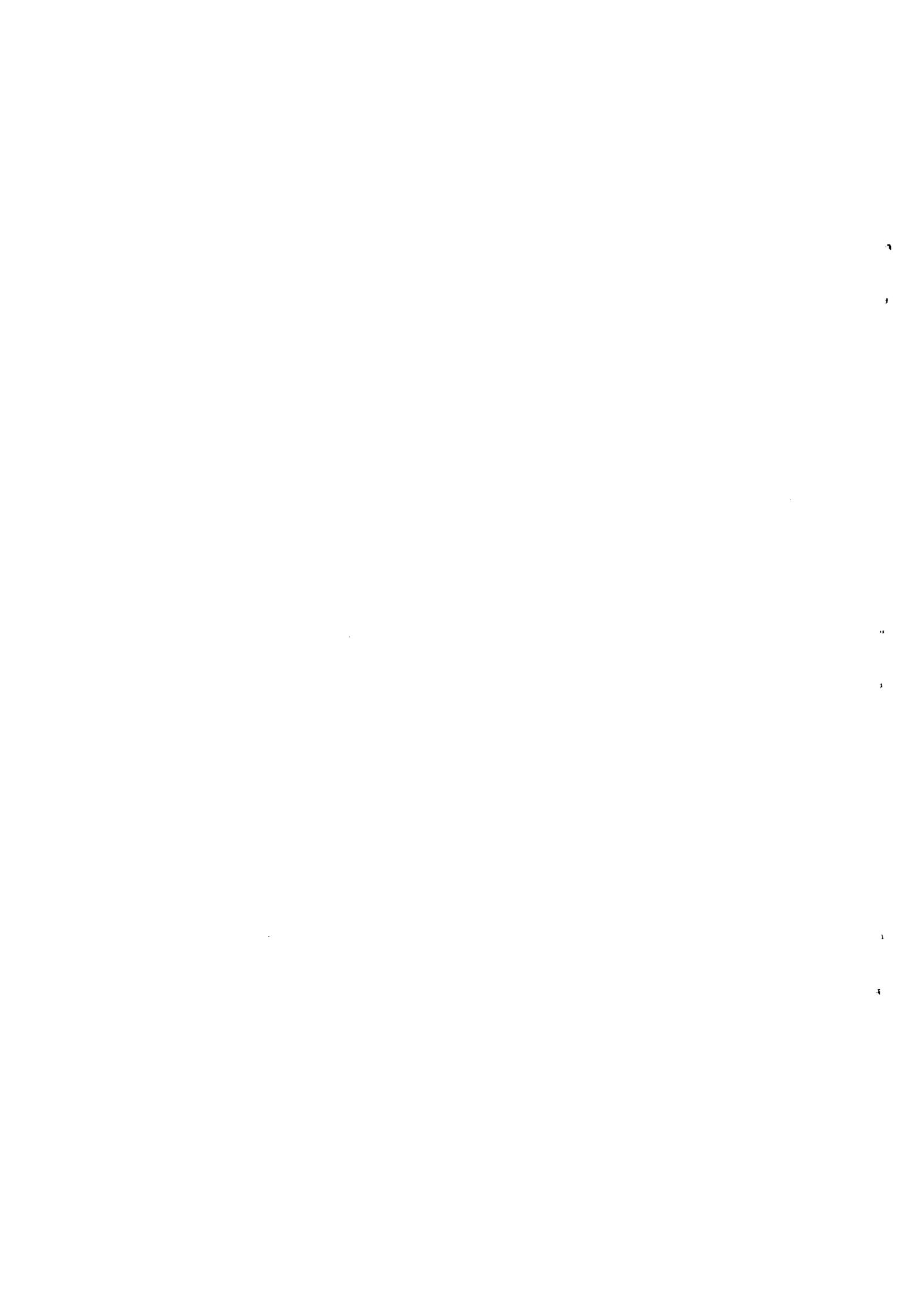
pourrait être rapprochée des nombreux travaux publiés sur l'Amérique Latine. Mais ici, la dépendance vis à vis de l'environnement international semble très forte à cause du système hiérarchisé des pouvoirs locaux et internationaux.

DESCRIPTEURS : AFRIQUE.

RELATION ETAT SOCIETE; COOPERATION; POLITIQUE ECONOMIQUE;
RELATION CULTURE; THEORIE DU DEVELOPPEMENT.

GISEMENT : AIDA. ILBERT Hélène. DOMAINE DES VAUTES. 34980 SAINT GELY DU FESC. TEL. 16 67 84 18 34.

III. CHRONIQUE PARTIELLE DES ONG



III. CHRONIQUE PARTIELLE DES ONG

Les Organisations non gouvernementales forment un contre-pouvoir face à l'Etat et aux pressions économiques. Nous présentons ici une chronique des ONG qui donne quelques points de référence chronologiques assortis d'interprétations permettant de les mettre perspective.¹

Les associations de charité apparaissent en Angleterre dès le XVI^{ème} siècle. Les oeuvres charitables, intimement liées au christianisme, à la bourgeoisie et à la noblesse chrétienne prendront de l'essor au XIX^{ème} siècle. Fondées sur l'humanisme et la liberté d'association, ce courant donnera naissance en Angleterre à "la British et Foreign Anti-Slavery Society (1823). En France, la loi de 1901 sur les associations entérine la possibilité pour tout groupe de formuler des propositions sociales sans être subversif.

Prenant racine dans le XIX^{ème} siècle des mouvements suscités par l'Etat ou organisés spontanément et étroitement liés à l'expansion du marché, prennent une envergure universelle. Une myriade d'associations internationales ne va cesser de se renforcer. Chacune d'elle émane des réseaux chrétiens étatiques ou humanistes. En vagues successives elles vont se démultiplier.

1 : LA CONSTRUCTION INTERNATIONALE : HUMANISME ET CHRETIENNE.

Dès la fin du XIX^{ème} siècle, les premières internationales anti-capitalistes et humanitaires, telles la Première Internationale et la Croix Rouge, font leur apparition dans le dernier quart du siècle . La Ligue des Droits de l'Homme s'organise et s'affronte à la Ligue de la Patrie au moment de l'Affaire Dreyfus. Pris dans des conjonctures nationales, mais participant à des courants universalistes, les premières ONG voient le jour.

Les recherches vers une troisième voie font leur route : les utopistes, les anarchistes affirment des valeurs d'un nouvel humanisme, tandis que l'église prône la possibilité de dépasser le capitalisme et le marxisme (encyclique de 1891 de Rerum Novarum). Essentiellement poussé par les courants internationalistes, les premières ONG se structurent et les mouvements chrétiens et coopératifs internationalistes y jouent un rôle dominant.

Ainsi après la première guerre mondiale, l'église catholique fonde aux Etats Unis et dans plusieurs autres pays, l'association CARITAS concentrant ses efforts sur la reconstruction des pays européens dévastés. Secours d'urgence et contre-poids à des blocs politiques, des organismes d'aide à l'étranger émergent en Angleterre et ce notamment contre le blocus allemand (création de "save the children" en 1919).

2.- LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE ET LA FORMATION D'UN NOUVEL HUMANISME.

C'est en 1939 qu'est fondée la CIMADE (service oecuménique d'entraide). Cette organisation d'obédience protestante se penche vers l'accueil des réfugiés avant de se tourner vers l'alphabétisation et les projets de développement.

Par ailleurs, l'église catholique fondera, par exemple, autour du Père Lebreton "Economie et humanisme" qui lutte pour une économie solidaire et dont vont s'inspirer plusieurs organisations internationales visant à améliorer la planification du développement ou à appuyer les coopératives paysannes (par exemple l'IRAM : Institut de Recherche et d'application des Méthodes de Développement ou le CIDR: Centre International de Développement Rural dont est issu CICDA : Centre International de Coopération pour le Développement agricole).

1. Cette chronique a pu être réalisée à partir de travaux personnels et de travaux de M. Marcel Marloie.

En 1948 se crée Citoyens du monde en réaction à la faiblesse des moyens mis en oeuvre par les Etats. Ils cherchent à développer une conscience planétaire sur les problèmes de la faim et de la guerre. Fondé sur le rationalisme et le besoin d'organisation ils proposent des élections transnationales, des instituts d'étude mondialiste etc.

Ces mouvements créés durant la période de la 2^{ème} guerre mondiale sont marqués par l'héritage de la pensée classique de la pensée chrétienne et par la notion des droits de l'homme. Tout en émergeant de phénomènes conjoncturels ils sont liés à des pratiques d'organisation ayant une dimension humanitaire internationale. Le rôle actif des ONG sera décisif non seulement en France, mais à l'étranger. En Angleterre apparait OXFAM alors que deux des principales ONG américaines seront créées à la fin de la guerre : Catholic Relief Services (CRS) en 1943 et the Cooperative American Relief Everywhere (CARE) en 1945.

3 – ANTI-COLONIALISME

Après la conférence de Bandoeng et en pleine décolonisation surgira une nouvelle vague d'associations où se croiseront courants chrétiens, anticolonialistes et humanistes. Les pouvoirs catholiques et publics vont susciter la formation d'organismes structurés capables d'agir en réseau et de développer de véritables programmes.

En 1958, le Vatican recommandera aux pays développés d'attribuer 1% du revenu national aux Pays en voie de développement. Cette recommandation sera ensuite reprise par l'ONU. La recherche d'une cohérence dans les relations économiques et la volonté d'organiser des coopérations construites va être annoncée dans l'encyclique Mater et Magistra publiée par Jean XXIII en 1959. La première grande campagne mondiale contre la faim en 1960 sera lancée par le Vatican et tout aussitôt suivi par celle de la FAO.

Sous la devise du proverbe oriental "donne un poisson à un homme, il fera un repas ; apprends lui à pêcher et il mangera toute sa vie", se constituent des associations nationales dans de nombreux pays. En France sera créé le Comité Français pour la Campagne mondiale contre la Faim (CFCMCF). Il est rattaché à 90 comités nationaux et agit principalement au niveau de l'information et de collectes de dons. Le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement sera créé en 1961 de manière à poursuivre le travail et soutenir les opérations. Il est l'organe de plus de 20 mouvements d'action catholique spécialisés (secours catholique, jeunesse chrétienne etc). Sans prosélytisme, les organisations catholiques créent des réseaux nationaux et internationaux (notamment la Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité : CIDSE, et CARITAS International).

Sans inspiration religieuse, mais poussée par les mouvements anti- colonialistes, la lutte s'organise pour favoriser des micro- projets de développement répondant aux besoins des populations. Le Comité Français contre la faim (CFCF) se structure. Dans la même période seront créés Amnesty international (1961) puis Terre des Hommes (1962) et Frères des Hommes (1965). Ces organisations laïques sont fondées sur l'idée de justice et sur la volonté de combattre les inégalités. Elles agissent dans les pays développés par des campagnes d'opinion publique et "sur le terrain" par des actions immédiates.

La proximité avec les pouvoirs publics est parfois très grande. Ainsi, John Kennedy créera le Peace Corps en 1961 pour envoyer chaque année des volontaires dans différents pays. Cette initiative gouvernementale sera reprise en Angleterre et en France. En 1964 sera fondée l'association des "Volontaires du Progrès" à l'initiative du ministère de la coopération. Elle envoie 250 jeunes dans des pays sous-développés pour une durée de deux ans. Sont développés des micro-projets et des programmes nutritionnels du type "vivres contre du travail".

Ce n'est que plus tard, en 1967 que naîtra le Cedetim Centre d'Etudes Anti impérialistes (cedetim) organe des courants internationalistes révolutionnaires, anticolonialistes et tiers mondistes créé par des militants du PSU. Il développe son action vers la dénonciation de l'impérialisme et le soutien aux comités de lutte.

Cette vague de création de mouvements internationaux humanitaires est donc principalement lancée par des réseaux constitués et reste assez centralisée. Elles sont focalisées sur les thèmes de la faim, de l'aide et du Tiers Monde. Dans ce sillage se crée une foule de petites organisations qui disparaissent,

fusionnent ou se reproduisent. Citons notamment les groupes locaux Tiers Monde, ou l'Union des comités pour le Développement des Peuples (UCODEP). Ce dernier en s'associant avec le mouvement 1% tiers monde donnera naissance au mouvement dénommé "peuples solidaires". Cette génération fait partie intégrante du courant "tiers-mondiste".

4 – DES ACTIONS INSTITUTIONNALISEES.

Face à la prolifération de petits organismes prenant progressivement leur autonomie et risquant d'échapper à toute organisation structurée de nouveaux ponts se forment avec les pouvoirs publics. Les Etats Unis avaient déjà institué une collaboration étroite avec les organismes privés dès le début des années 50. La collaboration avec des instituts privés est en effet une pratique courante aux Etats Unis et déjà en 1943 les organismes privés avaient joué un rôle actif dans l'aide destinée à l'Europe.

En France et à la CEE, il faudra attendre les années 70 pour que soit institutionnalisée la coopération financière et politique avec les ONG. Ainsi est créé l'Intercollectif des Associations Nationales de Solidarité et de Développement de manière à ce qu'elles puissent s'adresser aux pouvoirs publics. De même sont créés des comités de liaison avec les ONG aussi bien au niveau national, qu'europpéen que de l'ONU. Citons notamment le Comité pour le Développement et la Coopération qui établit depuis peu un lien avec le parlement européen.

L'engagement, le bénévolat, l'esprit d'innovation et la souplesse de manoeuvre des ONG sont prisés par les pouvoirs publics. Leur réseau actif sur le terrain facilite les interventions. Certaines études peuvent être directement sous-traitées et les programmes d'aide alimentaire sont parfois directement acheminés par les ONG.

Des procédures de collaboration, prenant la forme de subventions ou de financements par les gouvernements, apportent la preuve de l'aptitude à renforcer les activités de développement. Si quelques ONG cherchent à préserver leur indépendance, nombre d'entre elles jouent désormais un rôle complémentaire à celui des Etats. Citons notamment le cas du comité ONG/Banque Mondiale qui établit des procédures de coopération avec les ONG sur les problèmes d'endettement et d'ajustements structurels.

5 – DES ACTIONS PROFESSIONNELLES.

Dans le prolongement du renforcement institutionnel sera créée, en France, la Commission Coopération Développement de manière à faciliter la coordination entre les autorités et les pouvoirs publics. Les associations se professionnalisent et les mouvements humanistes doivent se spécialiser. Avec le durcissement de la crise émerge une nouvelle génération d'organismes au début des années 1980. Il s'agit avant tout de regroupements professionnels et plus particulièrement dans les professions libérales. Après Médecins sans frontières qui est créé début 1970 surgissent les architectes, ingénieurs, agronomes, dentistes, chanteurs, homéopathes, épargnants etc...

Le slogan de "prolétaires de tous les pays unissez vous" pourrait bien être remplacés par "professionnels de tous les pays". La pratique du lobby anglosaxone telle qu'elle est menée par des organismes comme OxfAM ou Dwissaid repose désormais sur des professionnels organisés capables de dialoguer avec des responsables de firmes ou des parlementaires. les militants de "base" n'ont tendance à être sollicités que pour les grandes campagnes de sensibilisation.

Dans le contexte de concurrence exacerbée actuel, l'esprit d'entreprise devient de rigueur. La spécialisation, la rationalisation et le recours aux techniques commerciales s'emparent des groupes fondés sur des valeurs humanitaires. L'exemple du show planétaire organisé par Band Aid en 1986 donne la mesure des nouvelles méthodes de collecte de fonds. Le marché caritatif s'organise et les consommateurs de générosité sont ciblés. Les donateurs sont écartés de la vie associative et des groupes de pouvoir professionnels se constituent.

EN GUISE DE CONCLUSION :

Cette brève chronique partielle des Organisations non gouvernementales montre combien la recherche de la solidarité se diffuse dans un nombre croissant de groupes de plus en plus spécialisés. Ces groupes sont de durée de vie plus ou moins longue et génèrent souvent eux-mêmes des courants qui leur sont proches. Il n'est pas rare de trouver les mêmes individus militant dans différentes associations et les soutenant tour à tour. Les liens avec les pouvoirs publics forment un canevas plus stable se déployant à l'échelle mondiale.

La formation de contre-pouvoirs est souvent complémentaire de l'action de l'état. Les devoirs d'assistance se transforment en recherches de financement, auto-assistance, créations de revenus, facilités de crédits auprès des plus démunis etc. Les ONG participent ainsi à l'élaboration de codes de conduite, à la formation et à la gestion au niveau international.

L'essor des ONG est un élément important dans la coopération internationale (selon un rapport de l'OCDE l'aide dispensée par les ONG aux pays en développement s'est chiffrée à 4.3 milliards de dollars soit près de 15% de l'aide publique au développement...), mais le renouvellement de leur marge de manoeuvre et de leur forces de propositions est constamment menacé.